LE FRANCO

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Edmonton, le vendredi 19 mai 1989

50¢

Vol. 23 n° 20 - 24 pages

• Poste Canada:

Enfin un bureau où se plaindre!

EDMONTON - Depuis des années déjà, on reconnaît la nécessité d'établir un processus d'examen indépendant comme celui qui est proposé dans le projet de loi créant l'Office de réexamen du service postal.

Les usagers des services postaux ont réclamé la mise au point d'un processus qui favoriserait un examen indépendant des tarifs et des services ainsi que la participation du public à la prise de décision.

En 1985, le Comité Marchment, créé pour passer en revue les services postaux au Canada, a recommandé l'établissement d'un processus d'examen indépendant des tarifs et des services postaux. La même année, le Groupe de travail Nielsen a formulé des recommandations semblables dans son rapport.

En 1988, après une année consacrée à l'étude et à l'évaluation des systèmes en vigueur dans d'autres pays, M. Harvie Andre, ministre responsable de la Société canadienne des postes, a publié un document de travail sur le sujet. Ce document faisait état de la situaion actuelle des services postaux et comparait la composition, le mandat et la performance d'organismes d'examen aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Australie. Ce document a été distribué à un grand nombre de parties intéressés, y compris les grands usagers des services postaux.

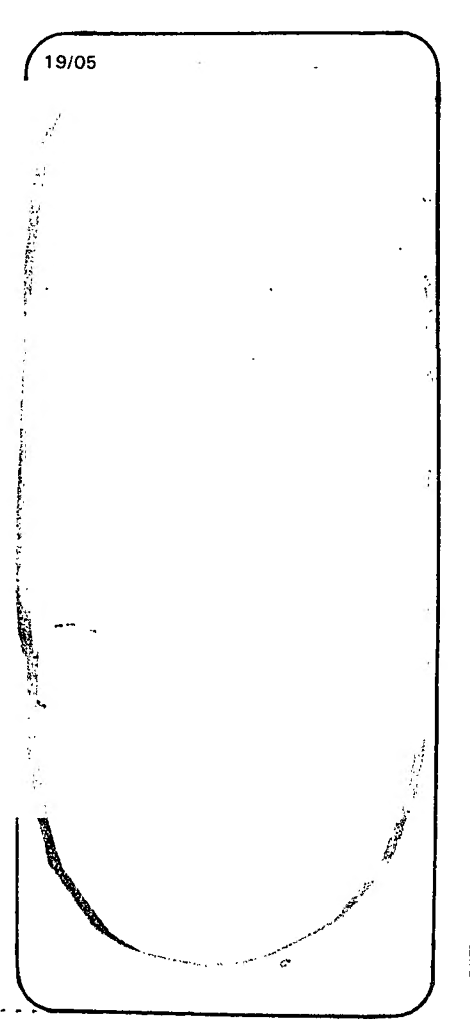

Harvie Andre

La plupart des groupes qui ont fait connaître leur réaction au document de travail favorisaient l'établissement d'un processus d'examen indépendant.

Et juin 1988, M. Andre annoncait l'intention du gouvernement de déposer un projet de loi créant l'Office de réexamen du service postal et la mise sur pied d'un comité provisoire chargé d'assumer les fonctions du futur office jusqu'à ce que la Loi entre en vigueur. Cette déposition a été faite en août 88.

Bien que la Loi n'ait pas encore été adoptée, le Comité d'examen a été formé pour être sûr que le nouveau processus prendra effet à temps pour influer sur la prochaine année de planification de la Société canadienne des postes. M. Alan Marchment, qui était en 1985 chef du Comité du mandat et de la productivité de la Société canadienne des postes, a été nommé président du Comité d'examen. Et un bureau vient d'ouvrir ses portes à Edmonton, avec comme employé, Monsieur Paul Mahé, coordinateur pour la région de Foot Hill, ce qui comprend l'Alberta et l'ouest des Territoires du Nord-Ouest. Nous pouvons donc, dès à présent, communiquer à qui de droit, tout problème que nous pourrions bien avoir avec le service des postes dont la réputation n'est pas toujours la meilleure, il faut bien le dire.

SOMMAIRE



Décès de l'abbé Primeau



Les funérailles de l'abbé Primeau, tenues le 1er mai dernier en l'église Saint-Jean-Baptiste de Morinville.

Photo par Al Popil - St Albert Gazette

À lire en page 3

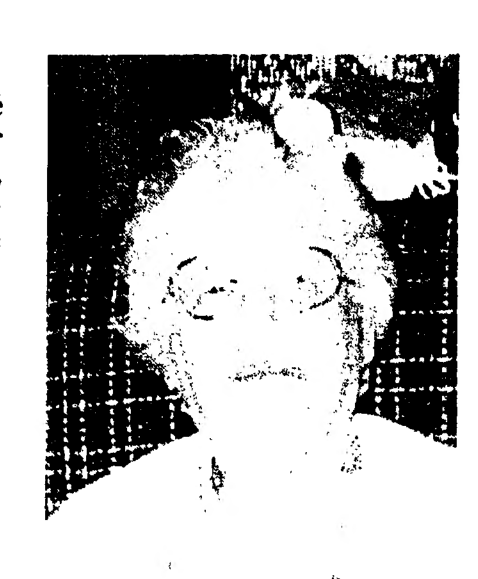
• *Sylvia Dubé*

87 ans et bien heureuse...

par RAYMONDE MÉNARD

PLAMONDON - Le 4 mai a été une journée très spéciale pour Madame Sylvia Dubé. En effet, en ce beau jour, Mme Dubé célébrait son 87e anniversaire de naissance. Madame Sylvia était très heureuse d'avoir eu l'occasion de fêter l'évènement avec plusieurs de ses enfants et de ses descendants. Au souper tenu en son honneur, les quatre petits de la 5e génération étaient de la partie.

Mme Dubé a dit: «Plus que ça va, plus que j'apprécie toutes les choses. J'ai trouvé ça assez «cute» de voir tous les petits enfants assis autour de la table - cela m'a fait grand plaisir. C'était vraiment un moment de bonheur.»


Sylvia Dubé

Après le souper, la famille s'est rendue chez la fille de Mme Dubé, Mme Lena (Albin) Plamondon, pour couper le gâteau et veiller ensemble.

Sur 87 ans, 76 se sont écoulés à Plamondon. Quand sa santé est devenue moins bonne, elle a déménagé au Lacalta Lodge à Lac La Biche. Elle est satisfaite des bons soins, «mais encore parfois je m'ennuie de Mes gens à Plamondon.»

Mme Sylvia aime bien la jeunesse et croit que la prière et une bonne vie chrétienne aideront les jeunes à prendre de bonnes décisions dans toutes les choses qu'il leur faut envisager. «Ils ont besoin de bons exemples!»

Mme Dubé a été un très bon exemple pour la communauté. Son sourire charmant et sa bonne humeur sont remarquables.

Bonjour aux Franco-Albertains de Saint-Albert

Au national...

• *La coupure budgétaire aux langues officielles:*

Un danger pour les services aux Francophones?...

OTTAWA (APF) - La coupure de 1.5 million dans le secteur des langues officielles imposée au Secrétariat d'État dans le budget Wilson n'a rien de bien dramatique lorsqu'on y regarde de plus près. En fait, il y a même une légère augmentation du budget total alloué aux langues officielles pour l'année 1989-90.

En 1988-89, le budget total pour le programme des langues officielles se chiffrait à 43,190,000 millions. Cette année, les fonctionnaires prévoyaient un budget de 45,290,000 avant la coupure. Avec la coupure de 1.5 million, le budget sera finalement cette année de 43,790,000 millions. Il s'agit donc tout au plus d'un ralentissement de la croissance budgétaire.

En détail, la compression budgétaire de 1.5 million imposée au Secrétariat d'État se divise comme suit. Il y aura 300,000 $ de moins alloué au Programme des communautés de langues officielles. Ce programme finance toutes les associations minoritaires au pays à l'exception de la Saskatchewan, où les associations sont financées en vertu d'une entente-cadre. De 26.7 millions qu'il était, le budget de ce programme sera maintenant de 26.4 millions.

Le secteur privé bénévole, qui avait un budget de 2.8 millions, sera également coupé de 300,000 $ cette année. Ce secteur finance, par exemple, les services d'interprétation d'associations nationales qui désirent offrir à leurs membres un service dans les deux langues lors de leurs assemblées.

Le budget des ententes fédérales-provinciales, qui était de 10,8 millions, est coupé de 500,000 $.

Le programme de la dualité linguistique de 1,078,000 million est coupé de 100,000 $. Ce programme finance la tenue de colloques, et les activités d'associations comme par exemple, le Canadian Parents for French.

Le programme des radios communautaires, dont le budget prévu cette année était de 1.5 million, est coupé de 200,000 $. Selon un haut fonctionnaire au Secrétariat d'État, on a jugé qu'il était plus facile de récupérer de l'argent dans ce programme, compte tenu d'un certain ralentissement survenu dans le développement et la réalisation des nouveaux projets de radios communautaires. Toujours selon ce fonctionnaire, il n'est pas dit qu'il ne sera pas possible de trouver cet argent ailleurs, si le Secrétariat d'État reçoit plusieurs demandes de financement pour des projets intéressants en 1989-90.

Finalement, le programme de 1.1 million pour l'administration de la justice a été coupé de 100,000 $ cette année. Ce programme finance la traduction de lois et de documents légaux dans les centres de traduction juridique des universités de Moncton, Ottawa, McGill et du centre Dubuc de Winnipeg.

En 1990-91, le programme des langues officielles sera encore une fois coupé de 1.5 million, pour se chiffrer à 45,190,000 millions.



par YVES LUSIGNAN

LA MANNE TOMBE SUR LES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES.

Le secrétariat d'État a annoncé le 24 avril dernier plusieurs contributions financières pour des projets entrepris par des organisations francophones d'un bout à l'autre du pays.

OUEST

Une somme de 124 097 $ a été accordée pour le financement de divers projets dans l'ouest dans le cadre du Programme de promotion des langues officielles. Au Manitoba, le Conseil de la coopération recevra 45 000 $ pour le développement de logiciels en français, ce qui permettra à la communauté francophone d'avoir accès à un réseau de guichets automatiques en français.

La seule maison d'édition francophone à l'ouest de Saint-Boniface, Les Éditions Louis Riel de Régina en Saskatchewan, recevra 13 427 $ pour la promotion des auteurs fransaskois, et la distribution de livres fransaskois dans les bibliothèques des centres francophones.

En Alberta, l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) aura 24 000 $ pour la diffusion des arts de la scène en milieu minoritaire.

La Fédération des Franco-Colombiens recevra pour sa part une somme de 41 670 $ pour une campagne de sensibilisation à l'éducation en français en Colombie-Britannique.

LES RADIOS COMMUNAUTAIRES.

Quatre radios communautaires recevront cette année des sommes d'argent pour leur permettre de poursuivre leurs activités. La Coopérative des Montagnes d'Edmundston au Nouveau-Brunswick, qui doit entrer en ondes cet automne, recevra 111 800 $. Radio Clare de Saulnierville en Nouvelle-Ecosse, 20 620 $. La radio de l'Épinette Noire de Hearst en Ontario et la radio Huronie FM Communautaire de Penetanguishene en Ontario, toutes deux en ondes, recevront respectivement 107 096 et 99 800 $. La Fédération des jeunes canadiens-français recevra pour sa part 655 674 $ pour assurer la coordination de ces projets et des autres initiatives dans le domaine.

Ce financement s'inscrit dans le cadre du programme de radio communautaire de langue officielle du secrétariat d'État. Le gouvernement a alloué un budget de 5.6 millions en 1987 pour les radios communautaires réparti sur une période de cinq ans. Plus de 2 millions ont été versés à ce jour.

ÉTUDE NATIONALE SUR LA SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES FEMMES FRANCOPHONES.

Le Réseau national d'action éducation des femmes, un organisme qui oeuvre à l'amélioration de l'éducation et de la formation des femmes francophones au Canada, a reçu une subvention de 203 000 $ pour la réalisation d'une recherche sur la situation des femmes canadiennes-françaises en matière d'éducation.

Le Réseau a confié à deux universitaires du département des sciences sociales de l'université d'Ottawa, le soin de mener à bon port ce projet échelonné sur une période de deux ans. Puisque les fonds ont été octroyés avant la fin de l'année financière au 31 mars, la réalisation de ce projet ne sera pas compromise par les coupures budgétaires de 2 millions dans les programmes destinés aux femmes, annoncées dans le budget Wilson.

Armée de cette étude pancanadienne, qui dit-on sera fortement documentée, le Réseau national d'action éducation des femmes espère être en mesure de mieux exprimer et défendre la situation et les besoins en éducation des femmes francophones.

• *Antonine Maillet:*

Chancelier de l'université de Moncton

MONCTON - L'écrivain acadien, Antonine Maillet, est devenue officiellement, le 5 mai, le nouveau chancelier de l'Université de Moncton. La cérémonie d'installation a eu lieu au pavillon Jacqueline-Bouchard.

«Nous sommes honorés qu'une personne de la trempe de Mme Maillet ait accepté cette nomination, a fait savoir le recteur de l'Université, Louis-Philippe Blanchard. Sa renommée internationale dans le domaine des lettres et son rôle d'ambassadrice de l'Acadie permettront à notre université de rayonner encore davantage sur la scène nationale et internationale.»

L'Université de Moncton, avec ses constituantes d'Edmundston, de Moncton et de Shippagan, au Nouveau-Brunswick, a célébré, en 1988, son premier quart de siècle d'existence. Elle compte plus de 6 000 étudiants et étudiantes, ce qui en fait la plus grande université canadienne, entièrement de langue française, à l'extérieur du Québec. Elle se situe également au troisième rang des universités des Maritimes, en terme de nombre d'étudiants.

Antonine Maillet est devenue le cinquième chancelier de l'Université, succédant au docteur Léon Richard, de Moncton, dont le mandat a pris fin en janvier dernier. Ont également occupé ces fonctions honorifiques, Mgr Norbert Robichaud, ancien archevêque de Moncton, le financier montréalais J.-Louis Lévesque, et le père Clément Cormier, c.s.c., recteur-fondateur de l'Université.



Antonine Maillet

Née à Bouctouche, Nouveau-Brunswick, Antonine Maillet a obtenu son baccalauréat au Collège Notre-Dame d'Acadie, à Moncton, sa maîtrise ès arts à l'Université de Moncton, sa licence ès lettres à l'Université de Montréal et son doctorat ès lettres à l'Université Laval. Elle a d'ailleurs enseigné la littérature à ces mêmes établissements, ainsi qu'au Collège des Jésuites, à Québec.

L'auteur de La Sagouine, Les Cordes-de-Bois et Pélagie-la-Charette compte quelques 26 publications à son actif: romans, pièces de théâtre, contes, monologues. Une dizaine de ses oeuvres ont été traduites en anglais, tandis que Pélagie-la-Charette a aussi été traduite en langues slovaque et bulgare.

Antonine Maillet a reçu plusieurs prix littéraires importants, dont le Prix du Gouverneur général, en 1972, le Grand Prix de la ville de Montréal, en 1973, le Prix France-Canada, en 1975, le Prix littéraire de la Presse, en 1976, le Prix des Quatre Jurys, en 1978. L'année suivante, en 1979, celle que d'aucuns ont appelé «la première dame de la littérature acadienne» devenait la première nord-américaine à décrocher le Prix Goncourt, pour son roman Pélagie-la-Charette.

Elle a été nommée Ancienne de l'année en 1980 par l'Association des anciens et amis de l'Université de Moncton. Elle détient un doctorat honorifique de 19 universités, dont celle de Moncton.

Elle a reçu de nombreux autres titres honorifiques: compagnon de l'Ordre du Canada, officier des Palmes académiques françaises, chevalier de l'Ordre de la Pléiade, membre de la Société des Gens de Lettres de France, membre de la Société royale du Canada, membre de l'Académie canadienne-française, membre de l'Ordre des francophones d'Amérique, membre du Haut Conseil de la francophonie, pour ne nommer que ceux-là.

L'heure de tombée pour les nouvelles régionales est toujours le jeudi à 16h30

À la 3...

• L'abbé Georges Primeau n'est plus

Mais sa mémoire restera à jamais

par PIERRE BRAULT

MORINVILLE - Des centaines de citoyens de Morinville et de la région ont envahi l'église Saint-Jean-Baptiste, le lundi 1er mai dernier, pour assister à la messe des funérailles de l'abbé Georges-Henri Primeau, décédé le 26 avril d'une crise cardiaque, à l'âge de 72 ans.

Cette cérémonie religieuse était présidée par l'évêque du diocèse de Saint-Paul, Mgr Raymond Roy et concélébré par une quinzaine de prêtres venus saluer une dernière fois leur confrère.

L'abbé Primeau était un homme de foi et restera toujours celui qui s'est donné pour son village Legal et sa ville Morinville, celui qui savait motiver les gens, les inciter à participer aux activités paroissiales, à se donner aux organismes répondant à leurs besoins.

Il laisse en héritage de nombreuses réalisations tant à Morinville qu'à Legal.

Arrivé dans la région en 1944, peu après son ordination, il était nommé vicaire à Legal. Puis en 1948, et durant les dix années suivantes, il desservit d'autres petites paroisses avant de revenir à Legal où il est devenu une légende locale.

Les politiciens albertains se souviennent de lui comme d'un homme qui savait convaincre et qui ne ménageait aucun effort à obtenir des fonds gouvernementaux pour réaliser ses projets communautaires.

Ceux qui l'ont connu sont d'accord pour dire qu'il savait organiser une foule de choses avec presque rien. Ce n'était pas les idées ni la volonté qui lui manquaient.

C'est lui qui a conçu les plans du fameux parc récréatif inauguré à Legal en 1962. On lui doit aussi La Fête au Village, activité sociale annuelle, qui lui a été dédiée en 1985.

L'abbé Primeau se retrouva à Morinville en 1966 où il exerça son ministère durant onze ans. Il était habitué à s'impliquer dans la communauté et à mettre sur pied des organismes pour améliorer la qualité de vie de ses paroissiens, le comité récréatif de la ville en est un exemple concret. La rénovation de l'église et du cimetière aura permis, suite à des démarches inlassables, que l'église Saint-Jean-Bastiste devienne la première église classée monument historique en Alberta. On lui doit aussi la foire annuelle «Frontier Daze» de Morinville.

Il était relationniste de premier ordre et toutes les occasions étaient bonnes pour faire connaître sa ville qu'il aimait beaucoup. En 1968, ses concitoyens le nommait «Citoyen de l'année» à Morinville.

Mentionnons encore qu'à Saint-Paul dans les années 50, il fut l'instigateur des Dames de Sainte-Anne, devenu en 1967 le mouvement des Femmes chrétiennes, et que, de retour à Morinville, il fut Président de l'ACFA régionale de Morinville. La maladie le força cependant à quitter ce poste prématurément.

Il était tellement aimé, qu'en 1977, lorsque l'évêque le nomma curé à Thorhill, les paroissiens firent circuler une pétition demandant que l'abbé Primeau demeure parmi eux, mais ce fût en vain.

Il a pris une retraite bien mérités en 1980 et est revenu s'installer à Morinville où il a vécu jusqu'à sa mort. Malgré une santé chancelante et une vue affaiblie il a continué à s'impliquer dans la communauté au grand plaisir de ceux qui l'avaient côtoyé durant plusieurs années. Il n'a jamais été le genre de personne à s'endormir sur ses lauriers.

Pour lui prouver leur affection, des amis lui ont construit une chapelle dans le sou-sol de sa maison où il chantait la messe tous les dimanches.

Il était membre du Conseil Sainte-Anne 5010 des Chevaliers de Colomb et 4e degré de Saint-Joachim.

Outre les paroissiens de Morinville, Legal et la région, l'abbé Primeau laisse un frère Lawrence d'Ottawa; trois soeurs, Marguerite Primeau de Vancouver, Terry Artz de Green Valley, Arizona et Madeleine Mercier d'Edmonton et plusieurs neveux et nièces. Il repose maintenant au cimetière paroissiale de Morinville.

• Colloque 1989:

«Pour une histoire scientifique»

par SILVIE MONTIER

EDMONTON - Les 18 et 19 mai derniers se tenait à la Faculté Saint-Jean, le premier colloque sur l'histoire des Oblats missionnaires dans l'ouest et le nord du Canada.

Ce colloque est issu du projet historique entrepris par Western Canadien Publishers Ltd qui, avec Guy Lacombe pour directeur et Raymond Huel pour rédacteur en chef, a pour mandat de publier une série de monographies sur l'importance des Pères Oblats dans le développement des provinces de l'Ouest et du Nord. Le rôle qu'ont joué ces missionnaires n'est certes pas un mystère, mais «ces publications auront pour but de donner une histoire scientifique», nous a confié Guy Lacombe. À date, 7 publications sont déjà en préparation, et la première, qui d'ailleurs sera surtout une introduction destinée à démystifier certains points tel que le vocabulaire ou encore la hiérarchie ecclésiastique facilitant ainsi la tâche des recherchistes, devrait sortir l'an prochain.



Le père Lacombe en compagnie de chefs indiens en 1886.

«Le but de ce premier colloque était d'abord de réunir tous les écrivains qui participent à ce projet - ce qui ne nous a pas empêché d'inviter des conférenciers de l'extérieurs - a expliqué Guy Lacombe, afin qu'ils puissent échanger certains points et certaines idées. En deuxième lieu, on a voulu aussi que ce colloque serve à intéresser le public au projet et à l'histoire. En fait, c'est déjà un succès, parce que quand on a lancé l'idée, je pensais que l'on allait accueillir 30 ou 40 personnes, mais jusqu'ici, on a déjà 120 inscriptions.»

En effet, ce colloque qui visait surtout parmi le public, les professeurs universitaires et les étudiants en histoire, a su attirer l'intérêt de bien des gens, professeurs, étudiants, et autres...«Oui, c'est un premier colloque parce que nous pensons en faire un chaque année, mais on verra, ce n'est encore qu'un projet...» a ajouté Monsieur Lacombe.

Ajoutons simplement que tout recherchiste-écrivain attaché à ce projet doit être bilingue, mais qu'il ne faudra pas s'attendre cependant à ce que chacun des monographies soit écrit en français: «pour un Anglophone même bilingue, il est plus facile d'écrire en anglais je suppose». Certes, l'expression naturelle du bilingue dépend avant tout de l'automatisme, il n'y a qu'à se promener dans une cours d'école d'immersion pendant la récréation pour s'en rendre compte. Et Guy Lacombe de conclure: «Nous avons pensé cependant traduire tous les textes, mais là encore, ce n'est qu'une idée.»

Ce projet est entièrement financé par les Pères Oblats des huit provinces, ce qui en fait un projet national.

• Moins de 3 mois en France?

Pas de visa!

par SILVIE MONTIER

Depuis le 4 avril dernier, toute personne munie d'un passeport canadien et désireuse de passer quelques semaines en France n'a plus besoin d'obtenir de visa, c'est ce que nous annonce l'Ambassade de France au Canada.

En fait, cette mesure ne fait que rétablir la situation en vigueur avant le 16 septembre 1986, date à laquelle le Gouvernement Français s'était vu obligé d'instaurer pour des raisons de sécurité nationale, un régime de visa obligatoire.

Cette loi retrouvée est fort simple: Si vous êtes Canadien et que vous planifiez un séjour essentiellement touristique dont la durée est inférieure à trois mois, nul n'est besoin de vous soucier de visa. Par contre, si le séjour a un but lucratif ou si sa durée est de trois mois ou plus, vous devez vous procurer un visa.

Notons encore que le terme séjour essentiellement touristique permet à l'étudiant, par exemple, de partir faire les vendanges où occuper une place de fille au pair sans visa dans la mesure où le séjour demeure inférieur à trois mois bien entendu. Cenpendant, Monsieur Pinot, Consul Général de France à Edmonton insiste sur le fait qu'«il ne faudrait pas que cette souplesse devienne un prétexte pour entrer en France sans visa avec l'intention d'y rester plus de trois mois. Dans ce cas là, la personne serait coupable de fraude.» Et d'ajouter: «N'oublions pas que le but de ce règlement est toujours le contrôle de l'immigration clandestine».

Voici donc une loi qui facilitera bien la tâche non seulement aux touristes mais encore aux nombreux étudiants qui, chaque année, vont passer quelque temps en France dans l'espoir de découvrir le «vieux pays» et sont heureux d'y trouver une petite rémunération. «...oui, cette nouvelle mesure va simplifier les choses, mais vous savez, le visa obligatoire n'a jamais empêché les gens d'aller en France, même pour faire les vendanges. L'année dernière, nous avons délivré 22 500 visas. Et ce n'est que pour les Prairies, cela fait tout de même un nombre important, vous voyez,» a conclu Monsieur Pinot.

En Souvenir de l'abbé Georges Henri Primeau

Les cloches sonnent le glas, pour ton départ d'ici-bas.
Tu as déchiré le voile qui te retenait, pour suivre ta voie.
En te rendant dans l'au-de-là, où le Seigneur te rappelle,
Tu as quitté ce lieu, car le pouvoir de Dieu est réel.
Après maints efforts pour conserver ta santé devenue frangilité,
Tu as rendu les services qui t'étaient commandés, avec docilité.
Pour Morinville, souvenir gravé de douze années de services religieux,
Par la Sainte Croix du Christ, soies béni en Son Saint Lieu.
Dans une doctrine véritable, ta destinée était tracée,
Comme tu as vécu, la rémission tu l'auras méritée.
C'est avec regrets, que nous acceptons ton décès inopiné,
Mais nous devons nous incliner devant la réalité.
Que la bénédiction soit en ton pouvoir pour l'accorder,
Aux fidèles de Saint-Jean-Baptiste, que tu as connu par fraternité.

Fernande Labonté
Morinville



Éditorial

Guy Lacombe

Bravo Fort McMurray!

La victoire que nos compatriotes de Fort McMurray ont remportée le 24 avril dernier a été une bonne nouvelle non seulement pour les parents francophones de cette ville, mais pour tous ceux de l'Alberta.

En septembre prochain, les parents francophones de Fort McMurray pourront envoyer leurs enfants dans une école française ou tout au moins dans un programme totalement français. C'est un pas important en avant. Depuis que le Parlement canadien a établi la Charte canadienne des droits et libertés en 1982 et a reconnu le droit des groupes minoritaires de langue officielle à leurs propres établissements scolaires, seulement trois écoles ont vu le jour en Alberta: Maurice Lavallée à Edmonton, Sainte-Anne à Calgary et Héritage à Rivière-la-Paix. Celle de Fort McMurray sera la quatrième.

Cette nouvelle école, comme les trois autres, n'a pas été servie sur un plateau d'argent. Elle a été gagnée à force de pourparlers, de réunions, de négociations et de ténacité. Les parents francophones de Fort McMurray méritent des félicitations pour leur excellent travail et leur persévérance. Le commissaire Gary Ouellet mérite aussi des félicitations. Il a su se tenir debout, représenter ses concitoyens francophones d'une façon honorable, et défendre leurs droits avec savoir-faire, conviction et efficacité.

Que fera cette nouvelle école pour Fort McMurray? Elle va tout d'abord devenir, au sein de cette communauté, le symbole de la tolérance et de l'ouverture. Elle va aussi permettre aux jeunes Franco-Albertains de Fort McMurray d'avoir une éducation plus complète, davantage en conformité avec ce qu'ils sont. Elle va même leur permettre de mieux réussir dans leurs études. Les chances de poursuivre leur éducation après la 12e année en seront accrues. C'est pour tout cela que leurs parents se sont tant démenés depuis plusieurs mois.

À l'école Héritage, en février dernier, le ministre albertain de l'éducation, Jim Dinning, a exprimé le souhait que les enfants franco-albertains soient «toujours fiers de leur héritage culturel et linguistique» et a ajouté que «dans notre pays, nous avons la liberté de faire de grands rêves, mais qu'il faut de la persévérance pour les réaliser». Les parents de Fort McMurray viennent de faire la preuve de cela.

À Fort McMurray, on semble aussi avoir compris le message très clair qu'a livré au mois de mars l'évêque de Saint-Paul, Mgr Raymond Roy, message qui a été publié dans **Le Franco** du 31 mars dernier et qui mériterait d'être relu et discuté au sein des comités de parents (et des conseils scolaires). «Les Francophones ne sont pas des intrus ou des gens de passage ici, de dire Mgr Roy, mais parmi les premiers témoins de la création de l'Alberta comme province et des artisans de première heure dans l'établissement des écoles catholiques et françaises. Ils ont le droit d'exister, de maintenir, mais surtout de développer la culture qui leur est propre».

Mgr Roy explique avec clarté les différences fondamentales qui existent entre l'école française et l'école d'immersion, affirme sans équivoque que les droits des Franco-Albertains ne sont pas négociables et balaie du revers de la main certains préjugés selon lesquels l'école française créerait des divisions dans la communauté ou mettrait les jeunes francophones dans une situation de ghetto.

Les luttes scolaires sont loin d'être terminées en Alberta. Malheureusement. Aussi le meilleur avis qu'on puisse donner aux communautés francophones qui sont toujours privées de ce service essentiel est de suivre l'exemple des parents de Fort McMurray, c'est-à-dire, comme l'a indiqué l'évêque de Saint-Paul, de bien s'informer, de connaître les faits et de négocier avec ouverture.

Pensée de la semaine...

Ne crains
pas la vérité,
si dure
qu'elle paraisse

(Mgr Helder Camara)



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.

Association de la Presse francophone hors Québec

Directeur-rédacteur: Pierre Brault

Éditorialiste: Guy Lacombe

Adjointe-administrative: Micheline Brault

Journaliste: Silvie Montier

Correspondant national: Yves Lusignan

Mise en page: Michel Raymond

Photocomposition: Denise Lamoureux

Toute correspondance doit être adressée à
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581

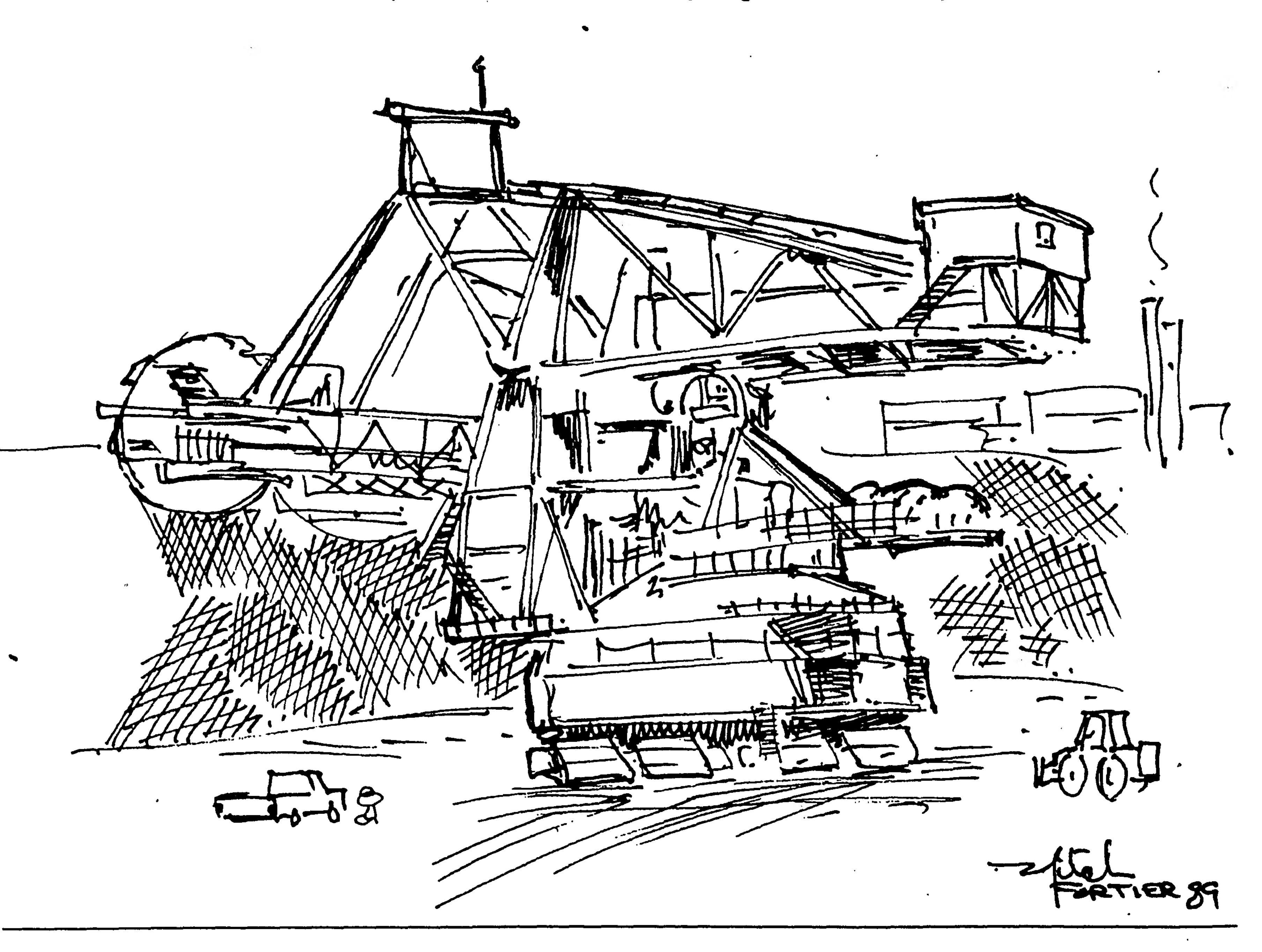
Abonnement d'un an 15$ Étranger 25$
Courrier de deuxième classe Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de **Westweb Press** à Edmonton, Alberta

Caricature

Fort McMurray s'identifie aux sables bitumineux,
la communauté francophone au nouveau programme français



Nouvelles régionales

• CEP

Réunion annuelle à Rivière-la-Paix

par NOËLLA FILLION

RIVIÈRE-LA-PAIX - Le 18 avril à 19h30, au Centre N.D. de la Paix, avait lieu la réunion annuelle du Centre de l'Éducation Permanente de la Rivière-la-Paix.

Peu de gens se sont rendus à cette réunion, et on a pu les attabler tous les neuf dans la salle de conférence. À souligner, la présence du directeur de l'Éducation permanente à la Faculté Saint-Jean, M. Lucien Larose, et celles du président-sortant, Etienne Johnson, de la coordonnatrice, Thérèse Bégin et de la secrétaire, Carole St.Laurent.

Outre les items habituels à une réunion annuelle, le président sortant a mentionné la nécessité premièrement de préciser nos besoins et de les identifier et deuxièmement de s'informer auprès du public pour savoir quel cours offrir ou ne pas offrir.

M. Lucien Larose a remercié chaleureusement le conseil pour son dévouement. Il a aussi expliqué la nouvelle entente entre A.V.C., la Faculté Saint-Jean et C.E.P.

On a parler d'un projet conjoint qui se veut une formation en développement communautaire et qui débutera dès septembre pour une année complète. Il visera à former à la fois le développement social, communautaire et culturel. On a besoin de vingt personnes pour justifier ce cours.

Ceci a été suivi de l'élection du nouvel exécutif, les résultats sont les suivants: Présidente: Dolorès Nolette; Secrétaire: Odile Allard; Trésorière: Lucette Maisonneuve.

La nouvelle présidente a ensuite remercié Etienne pour son dévouement durant son mandat, lui redisant le besoin de son support continu. On a aussi reconnu la raison du succès de l'année: Thérèse Bégin qui a su susciter de l'intérêt pour les cours, et dont l'acharnement a su dénicher des postulants.

La séance s'est terminée par un excellent vin et fromage préparé par Jeannine Guérette.

Le collège Mathieu à Saint-Paul - Bonnyville

SAINT-PAUL - BONNYVILLE Les O.V.N.I. (on veut notre identité), Saint-Paul, et les Anti-Coquilles, Bonnyville, de F.J.A. ont reçu un groupe d'étudiants du Collège Mathieu de la Saskatchewan pendant la fin de semaine des 28, 29 et 30 mai dernier.

Le groupe musical «le Mat» et la troupe de théâtre les «Franskataires» ont donné un spectacle à Saint-Paul, Mallaig et Bonnyville. Le spectacle qui a eu lieu à Bonnyville a été suivi par une danse animée par André Roy. Le samedi, les Anti-Coquilles et les O.V.N.I. de F.J.A., ainsi que les étudiants du Collège Mathieu et quelques membres de F.J.A. provenant d'Edmonton, ont tous assisté à un tournoi de ballon-volant à Saint-Paul. Ce tournoi et le gros match de soccer qui a suivi, ont donné aux jeunes la chance d'avoir un peu de temps de loisir et de faire de nouvelles connaissances.

En fin de compte, nous pensons que la fin de semaine a été un grand succès, spécialement la grande participation de la jeunesse aux spectacles du Collège Mathieu, ainsi qu'aux activités organisées par les deux groupes jeunesse de la région. Nous aimerions encore exprimer notre appréciation à tous ceux qui ont assisté aux activités de la fin de semaine et nous espérons vous revoir bientôt!



Un nouveau directeur pour l'école Notre-Dame

par LIONEL RÉMILLARD

BONNYVILLE - Celui que l'on surnomme «l'homme au coeur d'or» a été nommé directeur de la plus grande des écoles de Bonnyville, l'école élémentaire Notre-Dame. M. Roland Lajoie a enseigné durant 25 ans à cette même école et y a été responsable des maternelles, puis des sports, coordonnateur culturel et enfin directeur adjoint.

Originaire d'Edmunston au Nouveau-Brunswick, il est arrivé en Alberta en 1960 et a commencé sa carrière d'enseignant à Mallaig, où il y a rencontré Solange Dechaine, elle aussi enseignante, qui devint son épouse. Ils ont eu quatre garçons qui semblent suivre les pas de leur père en s'impliquant activement dans la francophonie.

M. Lajoie est un homme orchestre. Il y a très peu de domaines auxquels il n'a pas participé ou collaboré à Bonnyville. Il s'est notamment dévoué dans le scoutisme, le hockey, pour la jeunesse, les Chevaliers de Colomb, la paroisse, la caisse populaire, les pompiers, l'ACFA, l'ATA, l'AEBA, sans oublier les touts petits.

Il détient un brevet d'enseignement du Nouveau-Brunswick et de l'Alberta. Il a une spécialité en enseignement primaire et en culture physique.

Il sera donc responsable du bon fonctionnement de l'école Notre-Dame qui offre trois programmes de la maternelle à la 4e année, accueillant durant l'année scolaire plus de 440 étudiants. Le personnel enseignant se compose de 25 professeurs, deux adjoints au directeur et d'un personnel de soutien.

Son nom de famille est à l'image de sa personnalité: un bout en train, un homme joyeux. C'est aussi un bon acteur, un motivateur hors pair et un travailleur acharné.

Le conseil scolaire a certainement vu juste en lui remettant les clés de l'école.



L'histoire des Oblats dans l'Ouest

MAI

14	15	16	17	18	19	20
1988 INCENDIE DU COLLEGE DE GRAVELBOURG	1892 LEON XIII APPROUVE LES DECRETS DU CONCILE DE SAINT-BONIFACE	1885 ARRESTATION DE LOUIS RIEL 1898 ELECTION DU P. AUGIER, 4E SUP GEN	1925 CANONISATION DE SAINTE THERESE DE LISIEUX	1989 PREMIER COLLOQUE SUR L'HISTOIRE DES OBLATS DANS L'OUEST ET NORD CANADIENS	1818 ABBES PROVENCHER ET DUMOULIN QUITTENT MONTREAL POUR LA RIVIERE ROUGE	

• Congrès libéral:

Trois délégués francophones

EDMONTON - Trois francophones seront parmi les vingt délégués représentant la circonscription électorale fédérale d'Edmonton sud-est au Congrès de l'aide albertaine du parti libéral du Canada qui se déroulera à l'hôtel Paliser de Calgary les 2, 3 et 4 juin prochains. Ces trois délégués, Messieurs Louis Prince, Hector Therrien et René Paquin ont été élus lors d'une assemblée publique des membres de la circonscription qui a eu lieu à l'école élémentaire Holyrood le 9 mai dernier.

Un autre francophone, M. Laurier Landry a été élu remplaçant si l'un des quinze délégués adultes choisis ne peut pas assister au congrès.

Lors de l'assemblée, à laquelle assistait une quarantaine de personnes, une Franco-albertaine bien connue, le nouveau député libérale pour la circonscription électorale de Calgary McNight à l'Assemblée législative de l'Alberta, madame Yolande Gagnon, était l'invitée d'honneur. Madame Gagnon, qui a récemment été nommée critique officielle du parti libéral provincial en matière d'éducation, a parlé à l'auditoire très attentif de ses expériences au cours de la dernière campagne électorale provinciale et a encouragé les personnes présentes à être actives au sein du parti tant au niveau provincial que fédéral.

Une autre personnalité bien connue, le candidat libéral défait lors de la dernière élection fédéral, M. Chris Pierce a aussi adressé la parole. M. Pierce briguera la présidence de l'aide albertaine du parti lors du congrès de juin. La présidente actuelle, madame Una Maclean Evans, ne se représentera pas à ce poste.



Yolande Gagnon

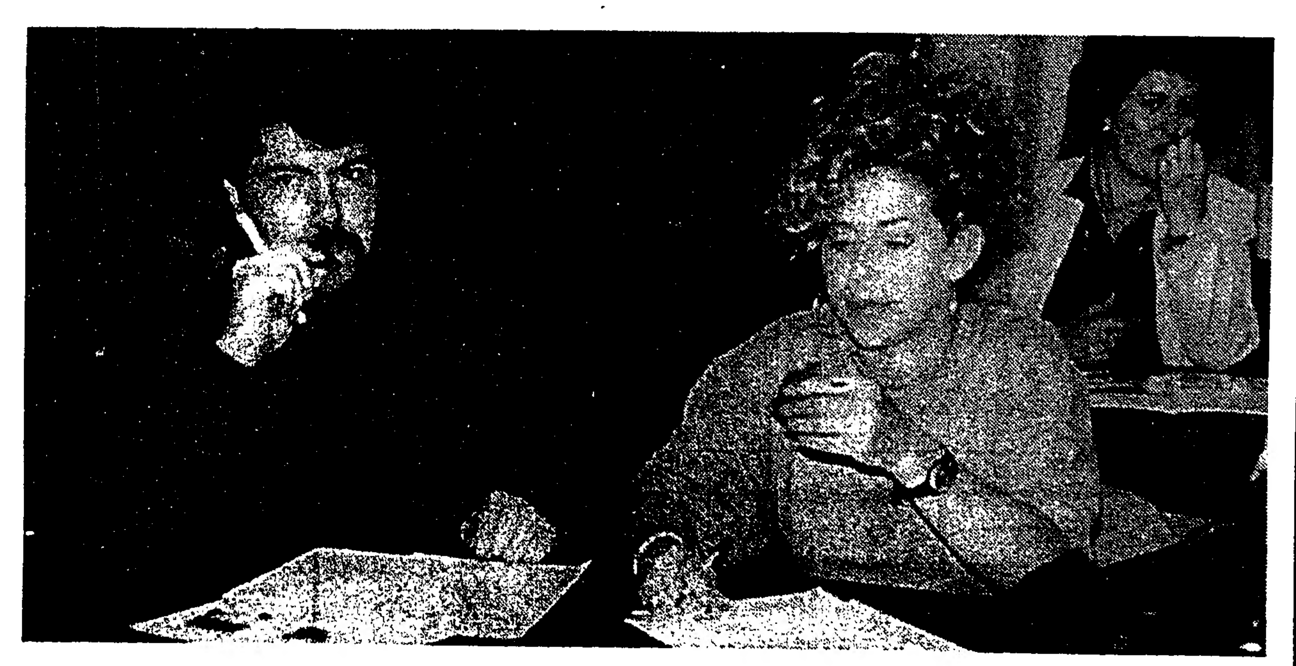
Du chocolat praliné!



Gérard Vanizette, un Français «né dans le chocolat», explique à une vingtaine de participants comment préparer le praliné. Cet atelier de chocolat praliné qui a eu lieu le mardi 25 avril 1989 a été organisé par le Centre de l'Éducation permanente de Calgary.



Madame Vanizette a aidé son mari durant l'atelier. Ici on la voit offrir du chocolat à Marie-Louise Hanna, coordonnatrice du Centre de l'Éducation permanente, et à Guylaine Simoneau, secrétaire du Centre. Elles aussi étaient bien contentes de pouvoir savourer ce que plusieurs appelleraient volontiers des oeuvres d'art.



Les participants de l'atelier n'ont pas attendu longtemps avant de goûter différentes sortes de chocolats dont certains avaient été préparées sur place. Ces dégustations étaient accompagnées de «ah», de «oh» et de «humm».

Deux soeurs francophones au service des paroissiens

PEACE RIVER - Lors d'une retraite organisée par la paroisse Our Lady of Peace, les participants ont demandé au Conseil paroissial que certains ministères soient étendus dans la région de Rivière-La-Paix.

Afin de pourvoir à ce nouveau besoin, la paroisse a fait appel à une aide extérieure, et deux religieuses, soeur Berthe Caron et soeur Laurette Brière, ont été affectées à la paroisse.

Soeur Berthe Caron, actuellement à Falher, s'installera à Peace River, où elle aura pour tâche de tenir maison et d'épauler certains ministères, dès le 23 de ce mois.

Assistante postorale à Grande Prairie, soeur Laurette Brière assumera à partir du 1er septembre prochain, la responsabilité de voir à l'extention de la paroisse Our Lady of Peace, et sera du même coup en charge du réseau de volontaires sans lesquels le travail ne saurait se faire.

Ajoutons simplement que toutes deux francophones, elles ne devraient pas avoir de problème à seconder le père Merx, curé de la paroisse, dans son travail auprès des familles de la région.

Une nouvelle taxe pour 1991!

OTTAWA (APF) - À défaut de s'entendre avec les provinces, le gouvernement fédéral a décidé d'imposer unilatéralement sa nouvelle taxe fédérale de vente de 9 pour 100 qui sera applicable dès le 1er janvier 1991.

Présenté comme un élément clé de la stratégie du gouvernement destinée à renforcer l'économie et à préserver les programmes essentiels, cette taxe remplacera l'actuelle taxe fédérale de vente considérée comme désuette, parce qu'elle permet de nombreux échappatoires, et n'est pas une ressource fiable de recettes.

Présentement, le tiers seulement des produits et services achetés par les Canadiens sont taxés, alors que la plupart des services sont exclus d'une taxe de vente directe. Avec l'actuelle taxe de vente, l'État retirera cette année 17 milliards.

La nouvelle taxe fédérale de 9 pour 100 sera une taxe dite «multi-stades», en ce sens où l'on percevra une taxe à chacune des étapes du circuit de la production et de la distribution des biens et des services.

La nouvelle taxe s'appliquera à la grande majorité des produits et des services consommés au Canada. Le gouvernement soutient que les Canadiens à revenu moyen et les familles qui gagnent moins de 30 000 $ par année seront avantagés par ces modifications.

La taxe sur les produits et les services ne s'appliquera pas sur certains produits et services. Les consommateurs n'auront donc pas à payer de taxe sur les produits alimentaires de base, les médicaments sous ordonnance, les appareils médicaux, les loyers résidentiels, la plupart des services de santé et des services dentaires, dont les services hospitaliers en maisons de repos, les services de garde de jour, l'aide juridique et la plupart des services éducatifs.

Il y aura également des dispositions spéciales relatives à certains fournisseurs. Les hôpitaux, les conseils ou commissions scolaires, les municipalités, les bibliothèques, les collèges et les universités bénéficieront d'une ristourne partielle de la taxe de vente.

Les organismes de charité et les organisations sans but lucratif financés en grande partie par l'État bénéficieront d'une ristourne de 50 pour 100 de la taxe sur les produits et services payée sur leurs achats.

Enfin, les ventes de produits agricoles et de produits de la pêche faites par les agriculteurs et les pêcheurs seront détaxées de façon à s'assurer qu'aucune taxe ne frappera les produits alimentaires de base.

En ce qui a trait aux services financiers, les institutions financières paieront la taxe sur leurs achats. Les prêts et les dépôts, les hypothèques et l'assurance-vie ainsi que les services connexes ne seront pas taxables.

Le gouvernement prévoit que les prix à la consommation augmenteront de 2.5 à 3 pour 100 en moyenne durant l'année de mise en oeuvre de cette nouvelle taxe.

• *Pour les enseignants*

Trois nouveaux programmes de formation

EDMONTON - L'école française est l'institution que se donne la minorité francophone canadienne pour transmettre sa culture et sa langue, et par le fait même freiner l'assimilation et récupérer ceux de la minorité linguistique déjà assimilés. Présentement, de nombreux parents et éducateurs canadiens ressentent le besoin de diriger une partie de l'énergie employée à assurer la création et la légitimité de l'école française vers d'autres domaines, notamment celui de la formation pédagogique des étudiants qui se destinent à l'enseignement dans les écoles de la minorité.

Une fois de plus, la Faculté Saint-Jean a su exercer un rôle de leader au sein de la minorité francophone canadienne. En mai 1988, le Conseil académique de la Faculté annonçait trois nouveaux programmes de pédagogie: l'enseignement en milieu francophone minoritaire voies préscolaire, élémentaire et secondaire. Par cette action, la Faculté reconnaissait l'importance de former des enseignants spécialement pour les écoles françaises, et la nécessité de faire la distinction entre leur formation et celle des enseignants qui se destinent à l'enseignement en milieu d'immersion française. Cette action se situe dans la ligne de pensée de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) qui mettait sur pied, lors de son 39e congrès à Halifax en août 1986, le Comité national pour la formation des maîtres. Ce comité étudie présentement la qualité de la formation des enseignants francophones au Canada y compris celle des enseignants en milieu minoritaire. Selon les membres de ce comité, il faut ajouter à la problématique de l'application de l'article 23 de la Charte des droits et libertés, celle de la formation des enseignants francophones en situation minoritaire.

Ces nouveaux programmes de formation des maîtres en situation minoritaire seront en vigueur à compter de septembre 1989. Chaque programme comprend des cours pour un total de 120 crédits, échelonnés sur quatre ans d'étude. La différence entre ces nouveaux programmes et ceux déjà en place pour les futurs enseignants d'immersion française réside premièrement dans le contenu de la formation générale qui insiste de façon particulière sur l'hitoire de la francophonie, sur la sociologie du minoritaire, sur la question du bilinguisme officiel en science politique, et deuxièmement dans le contenu de la formation pédagogique qui met l'accent sur la didactique générale en milieu minoritaire (éducation communautaire, éducation à distance), la didactique du français langue maternelle en situation minoritaire, l'étude des écoles françaises et la psychologie du minoritaire.

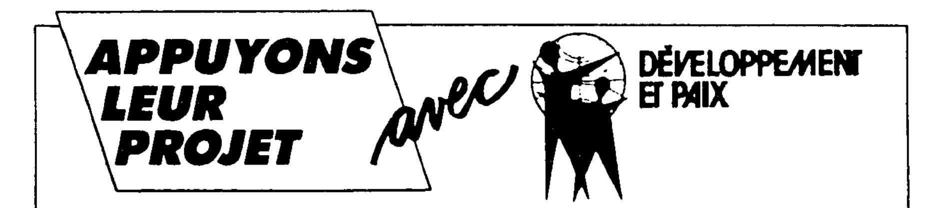
Ces trois nouveaux programmes répondent au besoin pressant d'assurer la formation, en quatre ans, de nouveaux maîtres spécialisés dans l'éducation des francophones en milieu minoritaire. Bien que la Faculté ait mis en place en septembre 1988 un programme de perfectionnement des maîtres en situation francophone minoritaire, il n'y avait encore aucun programme de formation pour les finissants de l'école secondaire désireux de se préparer à enseigner dans les écoles de la minorité.

Il est à souhaiter que les nouveaux programmes inviteront ces futurs enseignants à effectuer, au cours de leurs études, une prise de conscience profonde et personnelle vis-à-vis de la réalité du francophone en milieu minoritaire et de la dynamique de son milieu. Il est également à souhaiter qu'ils faciliteront la résurgence d'une identité solidement francophone leur permettant de jouer un rôle de leader dans leur école et dans leur communauté et de se forger leur propre vision futuriste de l'école en tant qu'institution culturelle étroitement liée à la communauté. Espérons enfin que ces étudiants apprendront à maîtriser leur langue dans le cadre de leur programme d'étude.

Il est essentiel que les programmes de formation de la Faculté reflètent dans leur organisation, dans la documentation utilisée, dans le choix des cours et dans les stages pratiques, les différences entre l'enseignement en immersion et l'enseignement en situation de langue première en milieu minoritaire. Cette différence devra également être évidente au niveau des habiletés spécifiques à renforcer chez le futur enseignant grâce à une formation pratique qui pourrait inclure la recherche sur le terrain, la création d'une documentation appropriée, l'évaluation et l'adaptation d'un matériel et de ressources pédagogiques destinés aux écoles françaises de milieu minoritaire, et l'engagement de l'étudiant à la scène politique, sociale et culturelle de sa communauté.

Une fois de plus, la Faculté Saint-Jean doit relever un défi de taille. Dans une étude intitulée **C'est maintenant l'heure de l'école franco-albertaine**, préparée pour l'ACFA en 1988, le Docteur Lionel Desjarlais nous rappelait que la question de l'éducation de la minorité est d'une urgence extrême, et que la menace de la disparition des minorités est plus aïgue encore qu'elle ne l'était en 1970 au début des programmes des langues officielles dans l'enseignement. Desjarlais ajoutait que cet état de péril a fait dire au Commissaire aux langues officielles que l'éducation des francophones hors Québec est le problème no. 1 de l'heure.

Consciente de son mandat auprès de la communauté franco-albertaine et auprès de toute la minorité canadienne, la Faculté a fait «ce qu'il fallait». Or, en milieu minoritaire, faire «ce qu'il faut» c'est faire «davantage» car les institutions de la minorité doivent permettre aux minoritaires d'échapper à l'assimilation et aux pressions envahissantes provenant de la culture majoritaire. Fidèle à son rôle auprès de la minorité francophone, la Faculté vient ajouter sa contribution à celles des parents désireux de se prévaloir de leur droit selon l'article 23 de la Charte des droits et libertés.



Arts et spectacles

• Au TFE

Les Fourberies de Scapin, de Molière

par ANDRÉ FRADETTE

Vendredi, 5 mai, à 20h00, à l'auditorium de la Faculté Saint-Jean d'Edmonton, c'était grand soir de première de la pièce **Les Fourberies de Scapin** de Molière présentée par le TFE; évènement à double résonnance puisqu'il clôturait la saison 88-89 de la troupe qui, en même temps, célébrait son 20ième anniversaire. Cette célébration s'est d'ailleurs poursuivie, après la pièce, sur la terrasse de la Faculté à la faveur d'une des «premières» soirées chaudes de l'année. Mais venons-en à la pièce de résistance, comédie en 3 actes qui, en passant, a été présentée aussi les 6 , 12, 13 et 14 mai.

Devant une telle salle presque comble, les acteurs ont fourni un effort remarquable pour faire revivre sous nos yeux une action, des personnages et une langue jeune de 318 ans. Les décors et les costumes ont aussi grandement contribué à cet effort, par leur originalité et par leurs couleurs.

Parmi les comédiens certains sont ressortis comme des couleurs voyantes sur une belle toile, non pas volontairement mais selon les exigences du moment, du personnage. Dans le rôle de Scapin, très exigeant parce que hautement théâtral, Claude Bernatchez a su briller de sa vivacité, sa versatilité et enfin de sa capacité d'être à la hauteur du personnage. Non seulement, il tenait le rôle de Scapin mais aussi celui d'autres personnages surgissant au fil de l'action afin de répondre aux impératifs de la ruse et des fourberies. Nous avions devant nous un magicien évoluant sur scène, un joueur de tours au service de l'amour, infatiguable, qui, à la fin, dans un geste suprême, dévoile sa dernière duperie, son dernier masque, en lançant en l'air son bandage. Le magicien nous a fait sentir qu'il s'amusait bien à commettre ses mauvais coups: celui du père-soldat qui a besoin d'argent, celui du Turc, du sac, du blessé grave...

Dans le rôle de Géronte, Shelly Daigle a gagné la ferveur de la salle par son jeu, son allure, ses mimiques et surtout par son parler qui allait si bien avec son personnage. C'est une trouvaille merveilleuse que d'avoir fait valoir un accent si savoureux comme pour remonter aux sources, comme pour jeter un pont entre sa langue d'aujourd'hui et ses origines qui remontent à peu près à l'époque où la pièce fut écrite (1673); un peu avant si l'on s'en tient à Antonine Maillet dans son étude comparative de la langue parlée des acadiens ou celle de Rabelais; époque enfin où les premiers acadiens vinrent s'établir sur les terres verdoyantes de la Nouvelle-Écosse.



De gauche à droite:
Stéphane Parent - Jean-François Gouin - Shelly Daigle - Claude Bernatchez - Isabelle Lallemand - Jacques Beaupré - Annie Pouliot - François Pageau - Luc Simard



Dans le rôle de Molière, Clermont Bouchard

Jacques Beaupré, dans Argante, a réussi très bien à camper son personnage, celui d'un père autoritaire, soucieux de bien marier son fils. Lui comme Géronte avait vraiment l'air d'un bon père de l'époque, intéressé par le devenir amoureux de son fils. Stéphane Parent, dans Sylvestre, a bien exploité la candeur du personnage de même que son rôle d'adjuvant auprès de Scapin. Annie Pouliot, en Zerbinette, était très vivante et comique aussi, surtout quand elle disait son «conte» à Géronte, à propos d'un avare. C'est un beau moment dans la pièce.

Mais quoi! Nous allions oublier de mentionner l'apparition exclusive de Monsieur Molière qui, après 318 ans (imaginez!) revenait parmi nous pour voir sa pièce enfin et pour la première fois! C'était excitant de le voir descendre l'escalier de la salle, chandelier à la main, après avoir interrompu de son rire malicieux le début de la pièce. Il est même allé jusqu'à se mêler à la partie au début du 3e acte pour prêter main forte à Scapin, sa création, son enfant. Ce n'est pas tous les jours que l'on a l'honneur de voir un si noble auteur. Clermont Bouchard a excellé dans cette incarnation.

Les décors, simples mais à point, recréaient devant nous une place publique, un carrefour où tout passait, où tout se jouait, dans la pièce comme dans la vie. Le parquet à carreaux blancs et noirs contrastait bien avec les couleurs vives des costumes qui constituaient un exemple parfait d'un travail bien réussi avec les moyens du bord. Prenons, par exemple, les

(suite à la page 9...)

• *Josée Lajoie*

Après l'exil, un retour aux sources

par RONALD TREMBLAY

S'il est un élément énigmatique parmi les 4 finalistes du prochain Gala provincial de la Chanson française, c'est bien Josée Lajoie. Originaire de La Corey en Alberta, cette jeune chanteuse de 23 ans est une «Boule de feu» sur scène, comme on a pu le constater dernièrement, alors qu'elle assurait la 1ère partie du spectacle du groupe fransaskois HART-ROUGE.

Pourtant, au fil des dernières années, Josée Lajoie n'a pas hésité à tout remettre en question, en «vivant sa vie» à Vancouver, où elle a demeuré pendant 2 ans. En effet, ce n'est que depuis son retour de l'an dernier qu'elle travaille véritablement (et finalement) à se tailler une place dans le domaine de la chanson.

Josée qui ne joue pas d'instrument en spectacle - possède une solide formation de pianiste, ayant étudié le piano classique pendant 8 ans. Sa carrière s'est véritablement activée en 1984, avec sa participation aux émissions «Voix et rythmes d'un pays», puis «À guichets fermés» (1985), et «La Légende de l'Avenir» (1986).

C'est à cette époque d'ailleurs que Josée Lajoie écrit ses premières chansons. Elle se révèle plus douée comme compositeur que comme parolière et recherche activement des chansons inédites: avis aux auteurs-compositeurs!

Après un hiatus de plus de 2 années, voilà que Josée s'affirme en 1989, une année qui s'avère des plus occupées. L'hiver dernier, elle coproduisait un premier «clip» pour l'émission «Vidéo Club»; il y a eu bien sûr, sa récente première partie de Hart-Rouge, sans oublier le nombre important de Boîtes à chansons auxquelles elle est invitée. Outre le Gala provincial de la Chanson française, ses projets d'avenir comprennent une participation au spectacle annuel de variétés commandité par les Forces armées à Wainwright et une apparition très attendue à l'émission «Multipistes» prévue pour l'automne 1989.

(La semaine prochaine, le dernier profil des finalistes du «Gala» nous présentera la cadette des candidats, originaire de Falher.)



Josée Lajoie



Scapin...

(suite de la page 8)

petites chaussures de toile, blanches ou noires, que portaient les comédiens et qui rappelaient les escarpins de scène.

La pièce finit bien puisque chacun retrouve sa chacune, grâce à Scapin, le meneur de jeu qui représente l'artiste capable d'aller jusqu'aux coeurs des gens et de les unir. Molière veut ainsi montrer la grandeur du comédien et du poète, non sans ironie, non sans comique.

Une fois le rideau tombé, les spectateurs, pour exprimer leur bonheur et la joie de leur expérience théâtrale, ont applaudi chaleureusement les acteurs et se sont levés pour leur donner une ovation. C'est donc dire que l'étincelle de communication magique s'est produite entre eux, entre la scène et la salle...

Et puis, d'autres applaudissements ont suivi, cette fois destinés à Madame France Levasseur-Ouimet, à qui le Consulat de France a rendu hommage en lui remettant le prix Molière pour son travail de pionnière au TFE.

Musicalement vôtre

par Yvan Brunet

Ashford & Simpson «Love Or Physical» Capitol C1-46946.
Les gardiens et conservateurs de l'amour, Ashford & Simpson nous livrent ici un tout nouvel album qui capte certes le dilemme de commencer, de continuer ou de terminer des liaisons amoureuses dans les années 80. Le premier 45 tours intitulé «I'll Be There For You» tiré de l'album fait présentement belle figure sur l'échelon du palmares pop-soul. Également de mérite: «Till We Get It Right» et la chanson-titre «Love Or Physical» qui nous incitent à différencier entre l'amour physique et l'amour vrai. Un disque qui ne manquera pas d'étonner les jeunes et les moins jeunes amoureux.

Divers artistes «Tap» CBS SE-45084.
Voici la trame sonore de cette nouvelle comédie musicale dont les grandes vedettes sont Gregory Hines, Suzzanne Douglas et Sammy Davis Jr. Le tout comprend quelques ballades romantiques intercalées avec des tounes entraînantes qui se prêtent bien à la danse moderne. D'intérêt particulier ici: «Bad Boy» de Teena Marie, «Can't Escape The Rhythm» de Gregory Hines, «Somebody Like You» de Melissa Rowan et «Forget The Girl» de Tony Terry. Un microsillon débordant de vitalité et d'énergie.

Vivaldi/Accardo «Les saisons» Philips 422 065-2.
Le grand violoniste Salvatore Accardo a choisi quelques-uns des plus superbes violons Stradivari pour la soirée consacrée à la musique de Vivaldi lors du cinquième Festival de Crémore, soirée que l'on nous présente ici enregistrée sur le vif. De plus, Accardo a décidé de mettre en relief les qualités particulières de certains de ces instruments en les faisant entendre successivement dans les parties de solo de la célèbre série de quatre concertos de Vivaldi «Les saisons». Chaque concerto est exécuté sur un instrument différent. Pour le printemps c'est un violon de 1715, pour l'automne un de 1718, et pour l'été et l'hiver deux instruments de 1727. Un excellent disque compact émouvant à souhait.

Wayne Toups & Zydecajun «Blast From The Bayou» Polygram/Mercury 836 518-1.
Dans l'ombre de Buckwheat Zydeco nous arrive aujourd'hui une nouvelle formation qui se spécialise dans la musique cajun à la Zachary Richard. Toups et son ensemble nous rapportent que leur musique se veut un beau mélange de country-rock et de soul (en somme du «swamp rock» à la sauce cajun). Le clou du disque a pour titre «Going Back To Big Mamou» mais pour ma part je préfère leur interprétation de «Tupelo Honey» de la plume de Van Morrison. Si vous avez une faiblesse pour la musique entraînante et festive de la Louisiane, «Blast From The Bayou» se veut un bon achat.

Mini-Pops «Rocket To The Stars» Quality QRSP-1086.
Pour nos jeunes amis qui s'intéressent à la musique pop bubblegumisée de l'heure, les Mini-Pops nous livrent ici des interprétations assez yéyées de titres bien connus: «Mony Mony», «The Power Of Love», «Heaven Is A Place On Earth», «I Think We're Alone Now», «Shattered Dreams», etc. Aucunement renversant, mais amusant.

Agriculture

• L'entente concernant le GATT:

Les ministres commentent...

OTTAWA - Le ministre de l'Agriculture M. Don Mazankowski, le ministre d'État aux Céréales et Oléagineux, M. Charles Mayer et le ministre d'État à l'Agriculture, M. Pierre Blais qualifient l'accord conclu au cours des négociations de la semaine dernière sur le commerce mondial de progrès majeur dans le projet de réforme de règles en vigueur dans le commerce agricole.

«Nous sommes satisfaits des objectifs à long terme qui ont été convenus et du cadre des mesures à prendre pour les atteindre», a déclaré M. Mazankowski.

«Cela correspond aux objectifs que s'est fixés le Canada pour assurer la viabilité à long terme de son agriculture: un accès sûr aux marchés mondiaux, des règlements et des règles de conduite équitables et efficaces dans le cadre du GATT, et une réduction substantielle, à l'échelle internationale, des subventions qui faussent les échanges», a poursuivi le Ministre.

«Il est important de souligner que, pour la première fois, les négociations toucheront toutes les mesures concernant l'accès à l'importation et la concurrence relative à l'exportation, y compris la dérogation dont bénéficient les États-Unis et les mécanismes de la Politique agricole commune de la Communauté économique européenne», a-t-il ajouté.


Don Mazankowski

Bien que les pourparlers se poursuivent sur les moyens d'atteindre ces objectifs, on a convenu que, à court terme, le Canada, comme tous les pays participants, veillerait à ne pas dépasser les niveaux actuels de soutien et de protection accordés au secteur agricole sur les marchés intérieurs et à l'exportation.

«Pour les agriculteurs canadiens, cet engagement à court terme veut dire que, au cours des négociations, les prix de soutien qui sont établis au-dessus des prix internationaux ne pourront pas dépasser les niveaux actuels», a affirmé M. Mazankowski.

«Le système actuel de la Commission canadienne du blé ne sera pas touché aussi longtemps que les acomptes à la livraison seront établis de la manière habituelle», a poursuivi le Ministre. «Cette mesure à court terme ne nous empêchera pas non plus de prendre des mesures d'urgence ou d'adopter des programmes spéciaux de protection du revenu si la situation l'exige.»

«Il faut mettre en évidence le fait que le Canada, à court terme, conserve tous les droits qui lui sont reconnus par le GATT, y compris celui de prendre des mesures de limitation des importations pour appuyer ses programmes de régulation de l'offre, dans le cas des oeufs d'incubation de poulets de chair et des poussins, par exemple», a ajouté le ministre.

«Toutes les règles du GATT seront réexaminées d'ici deux ans. Nous appuyons ce projet, particulièrement en ce qui concerne la clarification de l'article XI; nous voulons ainsi nous assurer que l'article XI est utilisé à bon escient par nos partenaires commerciaux et qu'il est toujours appliqué avec autant de rigueur», a conclu M. Mazankowski.

Les pourparlers qui se sont tenus la semaine dernière à Genève marquaient la clôture de l'examen à mi-parcours des négociations commerciales multilatérales en cours dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.

• La Commission canadienne du blé annonce:

Acomptes à la livraison

WINNIPEG - Le ministre d'État aux Céréales et Oléagineux, M. Charles Mayer, a annoncé récemment les acomptes à la livraison qui seront payés pour le blé et l'orge au cours de la campagne agricole 1989-1990, qui débutera le 1er août 1989.

C'est prix s'ententdent en magasin à Thunder Bay ou Vancouver:

	$ le boisseau	$ la tonne
Blé roux de printemps no 1 de l'ouest canadien	4,22 $	155 $
Blé dur ambré no 1 de l'ouest canadien	4,08 $	150 $
Orge de l'ouest canadien	1,85 $	85
Orge à deux rangs Extra spéicial de l'ouest canadien	2,50 $	115 $

Les acomptes à la livraison payables par la CCB pour les céréales qui relèvent d'elle sont fixés d'après la situation du marché mondial. Ils reflètent les prix escomptés pour la campagne agricole, qui va du 1er août au 31 juillet.

Or, on s'attend à ce que les prix réagissent aux conditions atmosphériques au cours de cette campagne. Toute baisse importante de la production pourrait faire monter les cours. Dans cette éventualité, les acomptes à la livraison seraient augmentés en conséquence.

Les montants fixés pour la prochaine campagne sont inférieurs à ceux qui s'appliquent actuellement à la campagne 1988-1989, mais plus élevés que ceux qui avaient été établis initialement pour cette dernière. Les acomptes à la livraison de la campagne en cours ont en effet été relevés à deux reprises, à mesure que l'effet de la sécheresse qui a frappé l'Amérique du Nord en 1988 se faisait sentir sur les marchés mondiaux.

«La sécheresse de 1988 a été une arme à double tranchant, a dit M. Mayer. Les prix ont augmenté, mais la production a subi une chute vertigineuse et nous avons dû entamer nos stocks. Le Canada doit revenir à une production normale cette année afin de pouvoir approvisionner ses marchés traditionnels et exploiter de nouveaux débouchés.»

Une fois que la CCB a vendu tout le grain qui lui a été livré au cours d'une campagne donnée, elle répartit entre les agriculteurs le solde des comptes de mises en commun, le cas échéant, sous la forme d'un règlement de fin de campagne.

• Association des Scouts et Guides de l'Alberta

Assemblée annuelle ou camp d'été?

par MARTINE TREMBLAY - Que diriez-vous de passer une fin de semaine auprès du lac Saint-Anne à Alberta Beach - surtout lorsqu'il fait beau? Et bien, c'est ce qu'ont fait 21 membres du district de l'Association des Scouts et Guides de l'Alberta lors de leur assemblée annuelle, des 5, 6 et 7 mai.

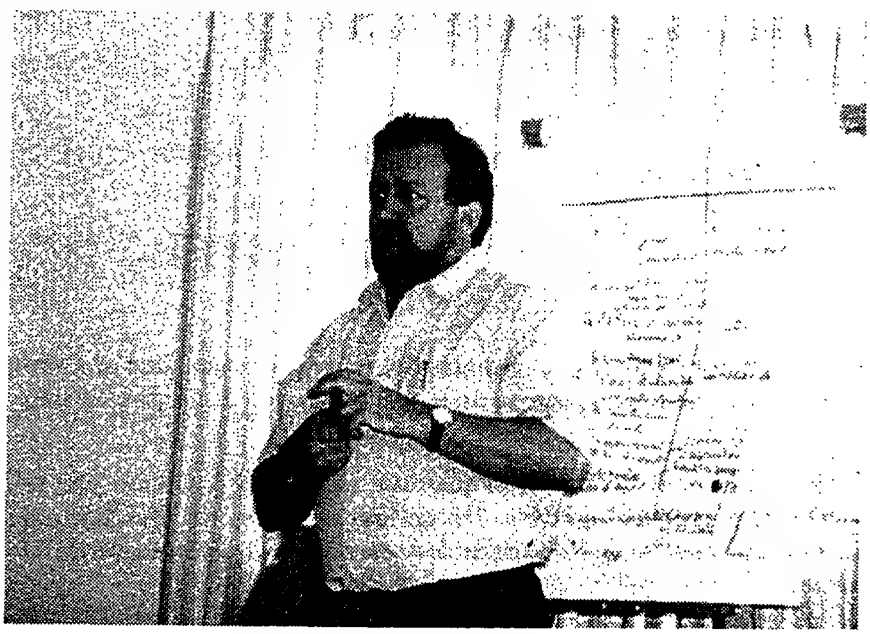


Mais ces personnes n'ont pas fait que de s'amuser. Elles ont resserré les liens entre la capitale et les régions en donnant un survol des activités (toujours intéressantes) passées et à venir ainsi qu'une projection financière de l'association.

Des conseillers ont été élus au niveau du comité exécutif et, avis aux personnes intéressées, le poste de vice-président(e) est toujours disponible. Quant au comité du commissariat, trois nouveaux postes ont été comblés, celui de commissaire des Scouts, de commissaire des Guides et de coordonnateur.

Des ateliers techniques ont offert la possibilité aux participants de s'initier ou de se perfectionner dans les domaines suivants: Comment se préparer et quoi dire lors d'une rencontre avec les jeunes, comment faire un vrai feu de camp et comment introduire de nouveaux jeux éducatifs.

Selon la responsable des Scouts et Guides, Mme Diane Fontaine, le tout a été un succès. tout d'abord en ayant la présence des représentants de Falher, de Saint-Isidore et d'Edmonton et ensuite, en dégustant la bonne nourriture préparée par Brenda Daigle et Roxanne Daigle.



André Boudreau



La détérioration et l'échauffement des produits agricoles entreposés

Agriculture Canada, en collaboration avec le Centre d'édition du gouvernement du Canada, présente **La détérioration et l'échauffement des produits agricoles entreposés.**

La majorité des produits agricoles est entreposée dans des conditions de bonne conservation, avec le minimum de pertes en qualité. Chaque année, cependant, une petite proportion de ces produits se détériore ou s'échauffe spontanément avec, pour conséquence, un déclassement du produit ou autre perte de qualité. Quelques cas, notamment des incendies, sont beaucoup plus graves et peuvent se traduire par des pertes importantes de produits, des dommages aux installations et des blessures corporelles.

L'objectif de ce manuel est de fournir l'information essentielle sur les causes de la détérioration, de l'auto-échauffement des denrées agricoles entreposées, ainsi que sur les méthodes utilisées pour les renseignements sur les méthodes de traitement de ces problèmes et sur le comportement des denrées en cours d'entreposage.

Ce manuel est un guide pour les fermiers, les exploitants d'élévateurs et de minoteries, les magasiniers, les travailleurs des installations agricoles, ainsi que les exportateurs qui ont à résoudre des problèmes d'entreposage. Il est également destiné aux pompiers, policiers, évaluateurs d'assurance, et à tous les responsables de la sécurité et de la santé au travail.

Cette publication (A53-1823-1988F), tarifée 38,25 $, est disponible auprès de nombreuses LIBRAIRIES COMMERCIALES ASSOCIÉES au Centre d'édition du gouvernement du Canada. Elle peut aussi être consultée dans plus de 800 BIBLIOTHÈQUES DE DÉPÔT à travers le Canada, ou être commandée par la poste au **Centre d'édition du gouvernement du Canada, Ottawa (Canada) K1A 0S9.**





Les Francophones font du sport à Fort McMurray



Photo du haut à gauche: On en profite pour s'amuser tous ensemble en sciant du bois et même en s'habillant avec des jupes un peu trop grandes.

Photo du haut à droite: Une journée amicale organisée par le Comité des sports s'est déroulée en février au centre MacDonald Island. Comme vous le constaterez la concentration était de la partie.

Photo du bas: Lors d'une rencontre amicale entre hommes et femmes qui s'est tenue à la patinoire du centre en avril dernier, tout le monde a passé l'après-midi à jouer au hockey.

• À Plamondon:

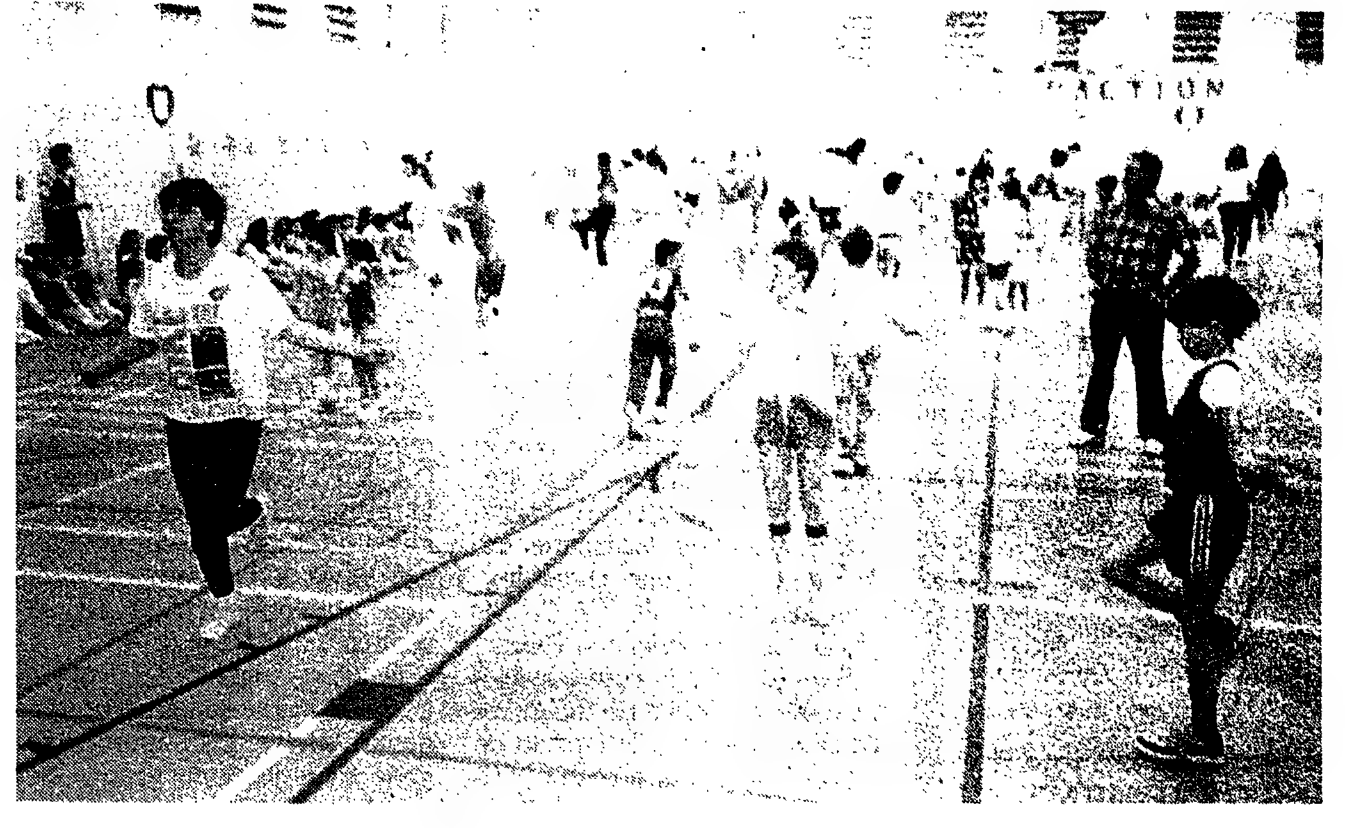
Plus aucune crise cardiaque

par LINA LABONTÉ

PLAMONDON - Dans le cadre de la Semaine de l'Éducation, 250 participants ont pris part à un Skip-A-Thon, un programme lancé par l'Alberta Heart and Stroke Foundation, le vendredi 28 avril, dans le gymnase de l'École de Plamondon.

Les maladies cardiovasculaires est la première cause de décès au Canada; elles sont responsables de 48% des morts, s'emparant ainsi de plus de vies que tout autre facteur causant la mort.

De ce fait, l'Alberta Heart and Stroke Foundation a développé un programme éducatif afin de promouvoir l'activité physique en sautant à la corde et le bon conditionnement du coeur. Ce programme, «Jump Rope For Heart», est un conditionnement du coeur pour toute la vie qui peut commencer durant l'enfance et ce continuer a vitam eternam.



Ce programme culmine des fonds pour continuer la recherche et l'éducation du conditionnement.

Il y a eu 40 équipes de 5 à 6 membres qui sautaient à tour de rôle pendant une minute et toutes les 5 minutes. Ces exercices ont durés 3 heures, et les participants étaient aussi bien des élèves que des parents ou des membres du personnel de l'école.

Un merci spécial à Mme Rita Amiot, coordinatrice du projet. Le projet était un succès, et pour les participants, un bon commencement de bonne forme physique...

Irène Guérette, invitée d'honneur du souper au homard

EDMONTON - Madame Irène Guérette, consultante communautaire, sera l'invitée d'honneur du souper au homard de la Société acadienne de l'Alberta qui aura lieu au Bonnie Doon Community Hall, à Edmonton, le samedi 3 juin à 18h30.

Récipiendaire de l'Ordre du Canada en 1987, cette citoyenne de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, est reconnue au niveau national pour son expertise dans le domaine de l'implantation de centres scolaires-communautaires.

C'est de cette expérience qu'elle nous entretiendra durant le souper. La veille, le vendredi 2 juin, elle donnera un atelier à la Faculté Saint-Jean.

Pendant huit ans, elle aura travaillé à obtenir pour les enfants francophones de Saint-Jean le droit à une éducation dans leur langue et un centre communautaire.

Mais son engagement pour la cause francophone, tant au niveau de cette ville du N.-B., où elle réside depuis 1969, qu'au niveau de sa province, a pris des formes variées au cours des années.

À partir de 1976, elle contribue à l'avancement de divers dossiers, soit en tant qu'agente de développement pour la Société des Acadiens du N.-B., soit à titre de leader dans la communauté. Elle a contribué notamment à l'obtention d'une paroisse francophone pour la région de Saint-Jean en 1982 et à la mise sur pied d'un journal francophone pour cette même région. Elle a coordonné l'établissement d'un plan quinquennal de développement global pour la communauté francophone de Saint-Jean.



Irène Guérette

Entre 1984 et 1986, elle a coprésidé le comité consultatif provincial sur les langues officielles, comité qui fait suite au rapport Poirier-Bastarache.

Depuis 1986, elle est copropriétaire d'une firme de consultants en développement communautaire.

• Conseil régional d'éducation française

Deuxième réunion annuelle

par NOËLLA FILLION

RIVIÈRE-LA-PAIX - Le 22 avril à 16 heures avait lieu la deuxième réunion annuelle du Conseil régional d'éducation française de Rivière-la-Paix, à l'école Héritage de Jean-Coté. Avant la réunion proprement dite, il y a eu inscription avec invitation à renouveler son membership ou à en prendre un.

Quatre-vingt-cinq personnes se sont prévalues de ce privilège.

Comme l'ordre du jour avait été inclus dans l'avis de convocation, chacun se rendait à la réunion en connaissance de cause.

La réunion débuta comme prévue avec à la table de la présidence: Anita Belzile, secrétaire, Monique Maisonneuve, présidente et Irène Tremblay, coordonnatrice de l'A.C.F.A. régionale de Rivière-la-Paix.

Ronald Brochu a fait la lecture du rapport financier et l'assemblée a élu le bureau de Roger Houle pour être le vérificateur pour la prochaine année.

Lors des élections, Mme. Anita Belzile a été élue 1ère vice-présidente, et Mme. Céline Dubois, 2e vice-présidente.

Serge Lalonde, représentant de la Fédération des parents francophones de l'Alberta, nous a parlé d'une éducation en langue française. Il a insisté sur le fait que la culture, c'est le respect du français, langue première.

Il a aussi parlé de la gestion de nos institutions en français, et de notre accès permanent à la concertation provinciale des comités de parents.

Nous avons comme **vision** que le gouvernement albertain reconnaisse les droits à une éducation française en Alberta. On n'enlève rien à personne mais on permet à ceux qui le veulent de s'améliorer, de s'épanouir, dans leur langue et leur culture.

Madame Anita Belzile a à son tour pris la parole pour expliquer en détail le logo du C.R.E.F. «Nous espérons qu'on le remportera sur les appels de l'assimilation», a-t-elle conclu.

À 17h40, la présidente, Monique Maisonneuve levait la séance.

À 18h00, tout était en place pour le souper succulent qui devait suivre. Bon nombre de gens s'est joint au groupe de sorte qu'il a fallu ajouter des tables. Le R.P. Louis Collin, o.m.i. a béni le tout et on a procédé à savourer ces mets variés.

Après ce repas à l'ambiance familiale, Dolorès Nolette nous a présenté le conférencier invité, M. Alain Nogue qui est alors venu au podium.

Le sujet de sa conférence a porté sur: **L'enfant dans sa situation de minoritaire.**

D'après lui, l'école française est la réponse au déséquilibre que subit l'enfant en milieu minoritaire. Après recherches et études, M. Nogue en est arrivé à décrire la culture comme étant ce qui orchestre le fonctionnement d'une société. C'est aussi ce qui nous permet d'acquérir une identité. Un autre phénomène qu'il a étudié est ce qu'il nomme «ethnisme», vestige d'une culture qu'un groupe minoritaire apporte avec lui en arrivant dans un autre pays. L'ethnisme c'est aussi la dimension affective et émotive de la langue. C'est un phénomène d'ordre social.

En psychologie, on peut définir l'identité comme étant un phénomène ethnique.

Dans tout cela, cependant, il importe que l'enfant se sente comme les autres. Par conséquent, M. Nogue ne favoriserait pas la promotion du français à tout prix! Il faut respecter l'enfant ainsi que le milieu dans lequel il est appelé à vivre.

Après que Madame Dolorès Nolette ait eu remercié le conférencier, elle a souhaité le bonsoir à tous. Mais nul n'était prêt à partir de si tôt et on a échangé nos impressions et nos commentaires sur cette belle rencontre.

• Festival des Enfants

Douze spectacles en français

par SILVIE MONTIER

EDMONTON - Dans le cadre du Festival international des Enfants qui se déroulera du 23 au 31 mai de cette année au Citadel Theatre, 12 spectacles seront offerts entièrement en français. En effet, parmi les quelques 22 groupes invités pour le plaisir des enfants, quatre seront francophones. Il s'agit du chanteur Matt Maxwell, et de la

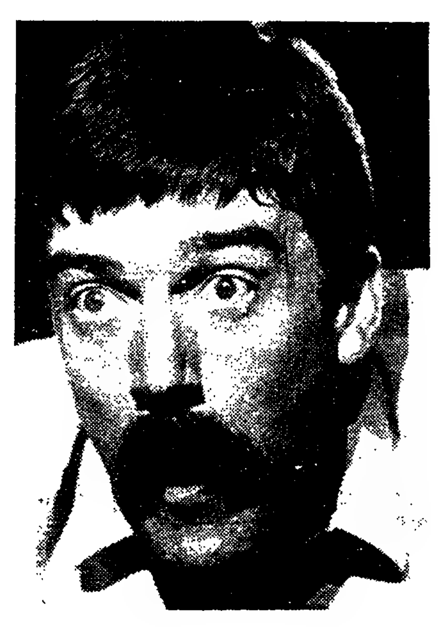


Matt Maxwell

troupe de théâtre venue de Belgique, Théâtre de Galafronie, qui se produiront les 23, 24 et 25 mai, et de la chanteuse Charlotte Diamond ainsi que de la troupe Dynamo qui eux, seront sur scène les 29 et 30 mai.

Bien connu de tous les petits canadiens, Matt Maxwell a connu un grand succès depuis son premier disque, **Comment ça va?**, qui d'ailleurs continue à se vendre non seulement au Canada mais encore aux États-Unis. Matt présente actuellement l'un des spectacles favoris du Festival des Enfants de Vancouver.

Fondé en 1978, le Théâtre de Galafronie suit la tradition du théâtre Belge pour jeune public.



Théâtre de Galafronie

Sa pièce l'Ornithorynque qu'il vient nous présenter si loin de chez lui est l'histoire douce et débordante d'imagination d'un petit garçon, Johnny, qui fouille dans le grenier alors que son Grand-père s'est endormi dans son fauteuil...

Charlotte Diamond nous revient donc après un succès sans cesse grandissant. Autrefois professeur de français. Charlotte chante maintenant dans six langues. Son spectacle est toujours plein de joie, de légèreté, de douceur et de fraîcheur.

Dans sa pièce Mur-Mur, le théâtre Dynamo fait ressortir d'un mur de briques les gens dont les vies avaient impreigné ce mur. Mêlant l'humour, la tendresse, l'audace et même l'acrobatie, ce spectacle a reçu d'excellentes critiques.

Ces spectacles en français sont aujourd'hui offerts suite à une demande des écoles d'immersion et du public francophone. Si la réponse est bonne, l'an prochain verra encore davantage de représentations en français, par contre, si la communauté francophone ne montre pas d'intérêt, cet effort de la part des organisateurs du festival ne sera pas renouvelé. À date, il y a encore des billets invendus, mais Lindy Sisson, directrice de la publicité, tient à nous signaler que les billets se vendent vite, et que certains spectacles sont déjà pleins.

• La Fédération culturelle des Canadiens français annonce

Deux nominations

OTTAWA - La directrice générale de la Fédération culturelle des Canadiens français, Rachel Gauvin, est heureuse d'annoncer la nomination de **Lise Leblanc** au poste de Directrice du secteur de la diffusion des produits artistiques, ainsi que celle de **Marthe Lemery** au poste de Directrice des affaires publiques et des communications.



Marthe Lemery



Lise Leblanc

En tant que Directrice des affaires publiques et des communications, Madame Marthe Lemery devra mettre au point une stratégie de relations publiques pour faire connaître les préoccupations du membership de la Fédération auprès des gouvernements, des médias et des autres organismes culturels, artistiques ou nationaux. Elle assurera également la diffusion et la publication d'informations entre les membres de la Fédération.

Madame Lemery a acquis au cours des quinze dernières années une vaste expérience du monde des communications, à titre de journaliste-chroniqueur au secteur culturel pour le quotidien Le Droit d'Ottawa et d'agent de relations publiques au gouvernement fédéral. Depuis 1984, elle travaille pour divers clients du secteur public et de l'entreprise privée en tant que conseillère pigiste en communications. Elle occupera ses nouvelles fonctions à compter du 1er juin.

Dans le cadre de la restructuration en profondeur qu'a amorcée récemment la Fédération culturelle des Canadiens français, Madame Lise Leblanc sera responsable de la planification et de l'administration d'un réseau de diffusion des produits artistiques francophones hors Québec. À ce titre, elle verra notamment à faciliter le regroupement de diverses disciplines artistiques, ainsi qu'à appuyer et à outiller les diffuseurs de produits culturels francophones de manière à créer un marché dynamique pour les artistes créateurs et les promoteurs d'événements culturels.

Madame Leblanc, qui est entrée en fonctions le 8 mai dernier, apporte à la FCCF plus d'une dizaine d'années d'expérience professionnelle dans le secteur artistique et culturel franco-ontarien, acquise notamment auprès des Éditions l'Interligne, éditeur de la revue culturelle ontaroise Liaison, et du regroupement Théâtre-Action.

La Fédération culturelle des Canadiens français est l'un des membres actifs au sein du réseau des organismes défendant les intérêts des francophones hors Québec. Créée en 1977, la Fédération a comme mandat de promouvoir et d'assurer l'épanouissement culturel des communautés francophones minoritaires du pays. Son membership a amorcé un virage important l'an dernier, en décidant d'orienter son action autour de quatre grands axes de développement: la sensibilisaation des communautés et le perfectionnement des artistes; la circulation d'informations et le renforcement des réseaux de distribution; l'organisation et l'amélioration des structures culturelles communautaires d'accueil et le développement des moyens électroniques de diffusion; et enfin l'appui aux projets culturels à saveur traditionnelle et le soutien à la création moderne.

Carrières et professions

SAUVETEUR/MONITEUR

CAMP RÉSIDENTIEL
CENTRE DE PLEIN AIR LUSSON (C.P.A.L.)

Le centre de plein air Lusson est à la recherche d'une personne ayant un certificat de sauveteur aquatique (croix de bronze ou l'équivalent), pour le centre de plein air Lusson.

TÂCHES PRINCIPALES:

- Voir à l'animation et à la sécurité des jeunes lors des activités aquatiques.
- Travailler en équipe avec les autres animateur(trice)s dans l'élaboration de la programmation et de l'animation.

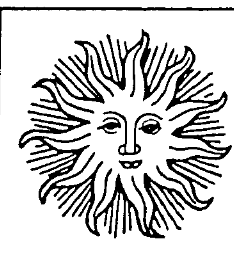
DURÉE DU CONTRAT: 19 juin au 31 août 1989

Les personnes intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae au bureau de l'A.C.F.A. avant **le mercredi 31 mai 1989** à:



Centre de plein air Lusson
A.C.F.A. régionale d'Edmonton
#100, 8925, 82e avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2





ACFA régionale de Calgary

Emplois d'été

10 MONITEURS/TRICES

pour le **CAMP D'ÉTÉ DE JOUR «PARC SOLEIL»**

Qualités requises

- Bonne connaissance du français oral
- Responsable, esprit d'initiative, sens de l'humour
- Expérience de travail auprès des enfants
- Aptitudes en art, théâtre, et autres domaines
- Connaissance des activités de plein air

PÉRIODE DE TRAVAIL: DU 3 JUILLET AU 18 AOÛT 1989
(Du lundi au vendredi)

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le: **26 mai 1989.**

Colette Lampron, directrice
Camp d'été «Parc Soleil»
A.C.F.A. régionale de Calgary
305, 902, 11e avenue S.O.
Calgary, Alberta
T2R 0E7
Tél.: (403) 228-4095



ACFA régionale de Rivière-la-Paix

Offre d'emplois

dans un camp d'été résidentiel

«CAMP BZZZ»

Un(e) coordonnateur(trice)

Qualifications requises:

- Bonne connaissance du français écrit et parlé,
- être âgé de dix-huit ans et plus et retourner aux études en septembre,
- aimer travailler avec les jeunes,
- avoir le sens de la débrouillardise,
- avoir des aptitudes de leadership,
- qualifications en secourisme: un atout.

Animateur(trice)s

Qualifications requises:

- Bonne connaissance du français écrit et parlé,
- être âgé de seize ans et plus et retourner aux études en septembre,
- avoir de l'entregent,
- aimer travailler avec les jeunes,
- qualifications en natation (médaille de bronze ou sauveteur): un atout

Un(e) cuisinier(e)

Qualifications requises:

- Bonne connaissance du français,
- doit retourner aux études en septembre,
- avoir un bon sens de l'organisation.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae **avant le 26 mai 1989 à l'adresse suivante:**

A.C.F.A. Rivière-la-paix
a/s: Denis Desgagné
C.P. 718
Falher (Alberta)
T0H 1M0

• Prix littéraires de l'ACELF

Et les heureux gagnants sont...

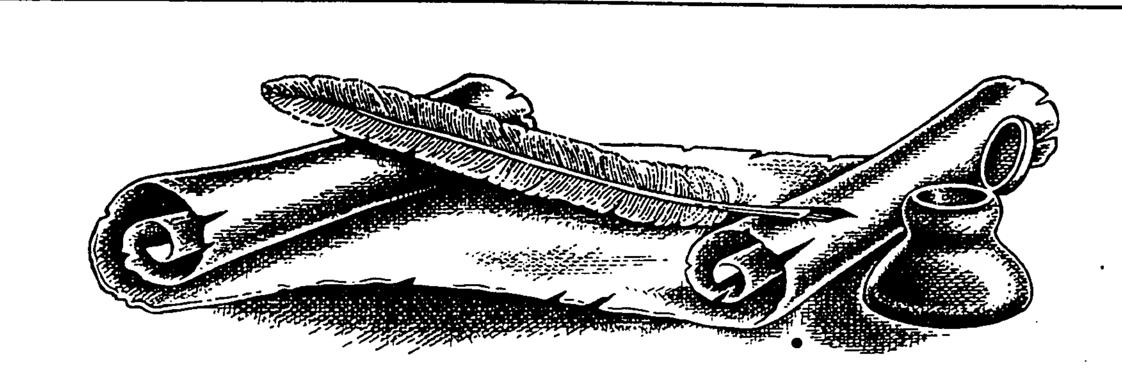
QUÉBEC - L'Association canadienne d'éducation de langue française annonçait le 28 avril dernier dans le cadre du Salon international du libre de Québec les récipiendaires des prix littéraires de l'ACELF. Dotés d'une bourse de 1 000 $ chacun, ces prix consacrent depuis 1958 des oeuvres de littérature enfantine et de jeunesse.

Cette année, dans la catégorie littéraire enfantine, le prix Raymond-Beauchemin est attribué à monsieur **Philippe Chauveau** de Montréal pour son oeuvre intitulée **Robots et Robots inc.**

Rappelons que le prix Cécile-Rouleau qui récompense le meilleur ouvrage dans la catégorie littérature de jeunesse, a été décerné à **Daniel Marchildon** de Pénétanguishene en Ontario pour le roman **Le Bien précieux de l'Île Beausoleil.** (voir LE FRANCO du 12 mai 1989 page 2)

C'est en présence de mesdames Cécile-Rouleau et Madeleine Beauchemin que les lauréats ont reçu les hommages du président général de l'ACELF, M. Jean-Guy Rioux.

Le jury dont les membres provenaient tous du Nouveau-Brunswick était formé de Yolande Castonguay-LeBlanc, professeur en didactique de la



lecture et du français, Berthe Boudreau, professeur et bibliothécaire, Jean Péronnet, auteur et marionnettiste et Claude Potvin, directeur de la Bibliothèque régionale Albert-Westmorland.

Les auteures et auteurs intéressés à participer au prochain Concours littéraire dont la date de remise des manuscrits est fixée au 15 novembre 1989 peuvent obtenir les règlements de participation au siège social de l'ACELF.



ACFA régionale de Bonnyville

est à la recherche de deux

MONITEUR(TRICE)S

pour leurs camps de jours

Durée de l'emploi: du 3 juillet au 25 août (travail à temps plein)

Exigences:

- être étudiant;
- être âgé de 15 à 18 ans;
- être capable de travailler avec des jeunes;
- être capable de communiquer en français.

Date limite du concours: le 30 mai 1989

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

A.C.F.A. régionale de Bonnyville
C.P. 5414
Bonnyville (Alberta)
T9N 2G5

Pour plus de renseignements, composez le 826-5275
(Un autre projet de l'A.C.F.A. régionale de Bonnyville).

CHFA/Radio-Canada

est à la recherche d'un(e)

COMMENTATEUR(TRICE) - INTERVIEWER

pour l'émission PREMIÈRE PAGE
(diffusée en fin d'après-midi du lundi au vendredi)

Les candidat(e)s devront:

- maîtriser la langue française et avoir une bonne connaissance de la langue anglaise;
- avoir fait des études universitaires et posséder un intérêt pour les sciences humaines;
- posséder une expérience à titre d'animateur(trice) et/ou commentateur(trice) et/ou interviewer à la radio;
- posséder un sens journalistique ainsi qu'un esprit d'analyse et de synthèse;
- connaître l'Alberta et surtout sa communauté francophone

Ce poste est contractuel et relève de la Guilde des Services de Presse du Canada.

Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi accompagnée de votre curriculum vitae avant **le 26 mai 1989 à:**

Denis COLLETTE
Directeur de CHFA
Case Postale 555
Edmonton (Alberta)
T5J 2P4

«La Société Radio-Canada offre des chances égales d'emploi à tous.»



OFFRE D'EMPLOI

POSTE: La garderie d'enfants «Students Union and Community Day Care Centre» recherche un enseignant de langue française afin d'établir un programme E.C.S. (Early Childhood Services) en français. Tout candidat doit répondre aux exigences établies pour ce programme par le ministère de l'Éducation (Alberta Education).

ENTRÉE EN FONCTION: Août 1989

Les candidats doivent envoyer leur curriculum vitae à l'adresse suivante:

Student's Union & Community Day Care Centre
8917, 112e rue
Edmonton (Alberta)
T6G 2C5
Attention: Kate Watts, directrice

Quelques dollars de moins

OTTAWA (APF) - Le ministre des Finances, Michael Wilson, avait deux options pour réduire le déficit fédéral et empêcher la dette de 320 milliards de grossir davantage: couper dans les dépenses, ou hausser les taxes et les impôts. Il a choisi de faire les deux à la fois.

Pour le Canadien moyen, les mesures Wilson auront un impact direct sur le portefeuille.

SURTAXE FÉDÉRALE.

La surtaxe fédérale des particuliers, qui était de 3 pour 100 lors de votre dernière déclaration d'impôt sur les revenus, passera à 5 pour 100 à compter du 1er juillet 1989. De plus, une surtaxe supplémentaire de 3 pour 100 sera imposée pour les particuliers dont le revenu sera supérieur à 70 000 $.

Concrètement, un contribuable de moins de 65 ans et vivant seul, qui declarera un revenu de 10 000 $ l'année prochaine, devra payer 28 $ de plus pour la surtaxe fédérale. Le couple à revenu unique avec deux enfants de moins de 19 ans, qui déclarera le même revenu, déboursera 8 $ de plus pour la surtaxe fédérale. Autre exemple. La personne seule de moins de 65 ans qui déclarera des revenus de 20 000 $ devra payer 88 $ de plus en surtaxe, alors que notre couple à revenu unique avec deux enfants de moins de 19 ans qui déclarera le même revenu, paiera 40 $ de plus pour la surtaxe. Un total de 13.5 millions de contribuables ayant un revenu inférieur à 70 000 $ sont touchés par cette hausse.

INTÉRÊT SUR L'IMPÔT EN SOUFFRANCE.

Un taux d'intérêt de 12 pour 100 est présentement exigé sur le paiement d'impôt en souffrance. On estime cependant que ce taux est moins élevé que ce que les contribuables paient habituellement sur les emprunts, et n'incite pas à payer ses impôts selon les délais. Résultat: les impôts impayés ont augmenté pour atteindre la somme faramineuse de 4.5 milliards au 31 mars dernier? Des taux d'intérêt plus élevés seront donc fixes à compter du 1er octobre pour inciter les contribuables à payer à temps leurs impôts. Évidemment, le taux d'intérêt versé aux contribuables qui ont droit à un remboursement sera aussi relevé.

TAXES DE VENTE ET D'ACCISE.

La taxe de vente fédérale passe de 8 à 9 pour 100 à compter du 1er janvier 1990 pour les matériaux de construction et le matériel pour les bâtiments.

La taxe fédérale de vente sur l'alcool et les produits du tabac passe de 18 à 19 pour 100 dès maintenant. Dans le cas du tabac, les taxes et les droits fédéraux sur les cigarettes augmentent de 2 cents la cigarette. Le carton de cigarettes coûte 4 $ de plus depuis le 27 avril. Les taxes de vente et les droits d'accice sur les produits de tabac manufacturés comme le tabac à pipe sont augmentés dès maintenant de 4 $ par contenant de 200 grammes. Dès le 1er octobre, ces prélèvements augmenteront à nouveau de 1.30 $ par 200 grammes. Le gouvernement ne s'en cache pas: ces mesures complètent la stratégie gouvernementale de réduction du tabagisme au Canada.

ESSENCE.

La taxe sur l'essence a augmenté de 1 cent depuis le 28 avril, et augmentera d'un autre cent dès le 1er janvier 1990. La taxe sur l'essence contenant du plomb a augmenté d'un cent supplémentaire le 28 avril afin de dissuader les automobilistes d'employer de l'essence avec plomb. Toutefois, la taxe sur le carburant diesel reste la même. Les agriculteurs, les pêcheurs, les exploitants forestiers, les mineurs, les chasseurs et les piégeurs qui ne font pas une utilisation routière du carburant,

(suite à la page 22)

Carrières et professions

• *Élite*

Parmi les 3 meilleurs orchestres

par MARIO BERGERON

EDMONTON - Vous avez sûrement entendu les résonnances du concours annuel, «Battle of the Bands», qui a eu lieu au centre ville au cours de cette dernière fin de semaine. Comme l'année passée, notre groupe franco-albertain, Élite, y a participé.

Notre premier spectacle a été le vendredi et la compétition était présente. Il y avait des orchestres venant de plusieurs coins de la province. Malgré toute confiance, une victoire semblait être hors de notre portée.

Le moment était venu d'annoncer les candidats qui participeraient aux finales. Douteux, mais quand même envieux, nous écoutions patiemment...ÉLITE!! C'était officiel, nous nous étions classés parmi les trois meilleurs orchestres sur dix dans notre catégorie.

Le samedi venu, nous nous préparions pour notre deuxième spectacle. En montant sur l'estrade, la peur de jouer devant cette foule étrangère montait en nous. Mais nous étions là pour démontrer une présence et des talents francophones. Le drapeau franco-albertain attaché au clavier, nous avons entamé notre première chanson. Parmi la foule, nos collègues nous encourageaient à grand cris et les autres montraient leur contentement en frappant des mains.

C'est alors qu'un sentiment me monta au coeur. Moi, ordinaire comme les autres, j'avais l'honneur de représenter ma communauté devant un grand public. La fierté m'envahit le corps et je réalisai que même si la première place ne nous était pas accordée, nous serions victorieux!!

Au nom de l'Élite, j'aimerais remercier tous ceux qui sont venus au centre ville nous applaudir. La présence que nous, francophones, avons montrée lors de ce spectacle a été un grand succès!



Le groupe Élite s'est rendu aux finales dans la compétition de «Boom and Blast» le 6 mai dernier.
Derrière, de gauche à droite: Mario Bergeron, Louis-Philippe Denis et Claude Amyotte.
Devant, de gauche à droite: Jo-Anne Brochu, Danyèle Lacombe, Nathalie Mercier et James Finnan.



Certains membres de Francophonie Jeunesse de l'Alberta étaient venus encourager le groupe Élite durant la compétition musicale «Boom and Blast».

Carrières et professions



ACFA régionale de Rivière-la-Paix

Offre d'emplois

dans un camp de jour

Un(e) coordonnateur(trice)

Qualifications requises:

- Bonne connaissance du français écrit et parlé,
- être âgé de dix-huit ans et plus et retourner aux études en septembre,
- aimer travailler avec les jeunes,
- avoir le sens de la débrouillardise,
- avoir des aptitudes de leadership,
- qualifications en secourisme: un atout.

Animateurs(trices)

Qualifications requises

- Bonne connaissance du français écrit et parlé,
- être âgé de seize ans et plus et retourner aux études en septembre,
- avoir de l'entregent,
- aimer travailler avec les jeunes.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae **avant le 26 mai 1989 à l'adresse suivante:**

A.C.F.A. Rivière-la-Paix
a/s: Denis Desgagné
C.P. 718
Falher (Alberta)
T0H 1M0



A.C.F.A. régionale d'Edmonton

est à la recherche de trois

AGENT(E)S EN DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

dans le but de mener ces dossiers prioritaires: éducation, développement économique, développement culturel; ainsi que tous les autres dossiers prévus à la programmation de l'association.

EXIGENCES:

- expérience en animation, en planification, en organisation communautaire et en relations publiques;
- facilité à travailler en équipe;
- connaissance du milieu franco-albertain;
- maitrise du français et de l'anglais.

SALAIRE: selon les qualifications

ENTRÉE EN FONCTION: début juin

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae, ainsi qu'une lettre précisant votre choix de dossier(s) avant **le 23 mai à:**

Agathe Gaulin, directrice
A.C.F.A. régionale d'Edmonton
#100, 8925, 82e avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 469-4401

SECRÉTAIRE - DACTYLO

Communauté religieuse masculine, catholique est à la recherche d'un(e) secrétaire à temps plein. Le(la) candidat(e) devra être bilingue et qualifié(e) pour travailler sur ordinateur IBM.

Excellents bénéfices marginaux.

Salaire négociable.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à Hélène en composant le 488-4767, entre 8h15 et 16h, du lundi au vendredi.

Conformément à l'engagement qu'elle a pris de fournir aux Canadiens un service postal fiable, accessible et abordable, la Société canadienne des postes offre des possibilités de carrière valorisantes aux personnes qualifiées.

Technicien spécialiste principal

Le poste : Vous serez appelé à appliquer vos compétences techniques dans des domaines tels que le soutien des logiciels, la planification de la puissance de traitement, le rendement, la configuration, la gestion de la mémoire. Vous serez également responsable de la gestion de projets à caractère technique.

Le candidat : Nous avons besoin de personnel de soutien technique et de conseillers techniques possédant au moins quatre années d'expérience progressive de la programmation de systèmes IBM dans un environnement à grande échelle et à fournisseurs multiples. Nous exploitons des systèmes JES 3 et CICS, IDMS, DB2, SNA/VTAM et INFO/MAN dans un environnement MVS/XA.

Lieu de travail : Ottawa (Ontario).

La Société canadienne des postes offre un régime de rémunération et d'avantages sociaux attrayant et concurrentiel ainsi qu'une aide à la réinstallation.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante **d'ici le 30 mai 1989, en ayant soin de mentionner le numéro de référence BFT-89-2 :**

Société canadienne des postes
Direction du personnel – Siège social
Poste 51-A
Édifice Sir Alexander Campbell
Ottawa (Ontario)
K1A 0B1
À l'attention de : Barry F. Trudeau

POSTE MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

V'la la r'lève! - Déjà?

par ERNEST CHIASSON

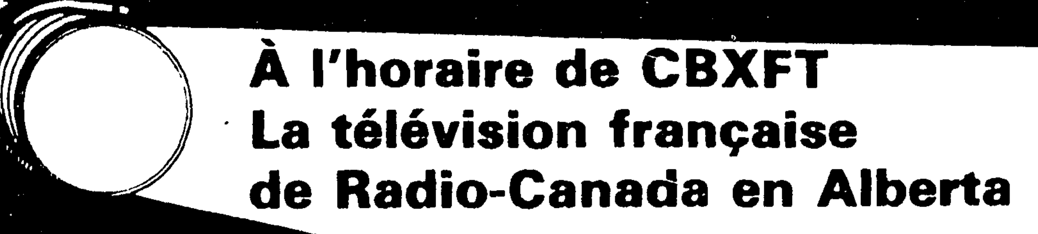
La deuxième assemblée générale annuelle de la Société Acadienne de l'Alberta, tenue le 4 mars dernier à la Boîte à Popicos, laisse voir un avenir des plus prometteurs pour cette jeune association. En effet, la Société a réaffirmé son caractère dynamique et engagé en offrant à ses membres toute une gamme d'activités éducatives, culturelles et sociales. Outre ces activités (vous en lirez des rapports plus détaillés dans les «Gossipeux» à venir), la Société a aussi veillé à ses besoins officiels en adoptant les mesures suivantes:

1. Notre Société s'appelle maintenant «la Société Acadienne de l'Alberta». (Comme ça, personne n'a plus besoin d'exister entre parenthèses!).
2. Nous avons une nouvelle déclaration officielle des objectifs de la SAA, à savoir:
«a) Éduquer le grand public à l'histoire des Acadien(ne)s, ceci par le biais d'activités éducatives, culturelles et artistiques, tels que les films, les conférences, les pièces de théâtre, les expositions d'artisanat et toute activité connexe, ainsi que par l'utilisation de la langue française (l'enseignement de la littérature, le centre de documentation, etc.)
3. Un plan d'action, et la projection financière qui s'y rapporte, ont été adoptés, et des comités sont ou seront mis sur pied pour assurer la bonne marche de chacune de nos activités prévues pour 1989.
4. Pour sa deuxième année d'existence «officielle», la SAA sera (encore!) pourvue d'un exécutif et d'un Conseil d'administration de gros calibre. Notre vice-présidente, Elda Savoie, et notre secrétaire, Ernest Chiasson, reviennent pour la deuxième année de leurs mandats respectifs. André Boudreau assume le poste de président sortant de charge. Et nous nous sommes dotés d'une nouvelle présidente, Jocelyne Verret-Chiasson, et d'une nouvelle trésorière, Majella Boudreau.
5. Au Conseil d'administration, Pierre Eddie et Luc Prud'Homme reviennent pour une deuxième année. Ils sont maintenant accompagnés de Charles Chenard, Roch LeBlanc, Paul Picard et Gilles Vienneau. De plus, la SAA est représentée dans les régions par les conseillers Adelard Poirier (Saint-Paul), Madeleine Smith (Calgary) et Pierre Vienneau (Jasper). Tout ce qu'il faut pour assurer que la SAA, si bien lancée par André et compagnie, continue de déborder d'idées et d'activités!

Votre Société va donc vivre une année variée et intéressante - mais il y aura toujours le temps de se rencontrer simplement pour le plaisir de se revoir. Tout ce qu'il nous faut maintenant, c'est encore plus de membres. Qu'on se le dise!







À l'horaire de CBXFT La télévision française de Radio-Canada en Alberta



Semaine du 20 au 26 mai 1989

Samedi

11h00 **CINÉ-FAMILLE:** Tête d'horloge. Cinq étudiants proposent à un financier de lui vendre l'heure.
12h55 **LE MONDE DU VÉLO**
13h00 **UNIVERS DES SPORTS**
14h30 **GÉNIES EN HERBES**
15h00 **LES HÉROS DU SAMEDI**
16h00 **LA SEMAINE PARLEMENTAIRE À OTTAWA**
16h30 **LE TEMPS PASSÉ**
17h00 **PRENDRE LA ROUTE** Facultés affaiblies.
18h00 **TÉLÉJOURNAL**
18h10 **SCULLY RENCONTRE** Inv.: Robert Charlebois et Marie-Claire Blais parlent de l'auteur Réjean Ducharme.
19h00 **SAMEDI DE RIRE** Inv.: Ghyslain Tremblay et Pierre Brassard.
20h00 **LES GRANDS FILMS:** Black Mic-Mac. Des immigrants africains, vivant à Paris, sont menacés d'expulsion du logement insalubre où ils s'entassent.
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h20 **NOUVELLES DU SPORT**
22h40 **LA POLITIQUE FÉDÉRALE**
22h50 **TÉLÉ-SÉLECTION:** Le mariage du siècle. La princesse Charlotte doit épouser l'Archiduc Guillaume. Au bal de présentation, un play-boy parie qu'il peut séduire la princesse.

Dimanche

11h00 **LE BASEBALL LABATT DES EXPOS:** Los Angelès à Montréal.
13h30 **COURT MÉTRAGE**
14h00 **DES YEUX POUR ENTENDRE.** Documentaire sur Manola Asensio, danseuse.
15h00 **AUJOURD'HUI DIMANCHE**
16h00 **LA SEMAINE VERTE**
17h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
17h02 **CE SOIR CETTE SEMAINE**
17h30 **LA SOIRÉE DU HOCKEY MOLSON:** 3e partie de la finale de la coupe Stanley.
20h00 **L'HEURE DISNEY**
21h00 **SECOND REGARD**
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h20 **LES NOUVELLES DU SPORT**
22h50 **CINÉ-CLUB:** Le trou.

Lundi

17h00 **LES BELLES HISTOIRES DES PAYS D'EN HAUT**
18h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
18h10 **FILM:** Le carnaval de Venise
18h30 **DÉCOUVERTE**
19h00 **LES INSOLENCES D'UNE CAMÉRA**
19h30 **ROBERT ET COMPAGNIE**
20h00 **MÉDICAMENT DANGER**
21h00 **LA LOI DE LOS ANGELÈS.**
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h30 **LE POINT**
23h00 **CINÉMA:** Meurtre à l'italienne. Avec Claudia Cardinale. (It. 62)

Mardi

17h00 **LE CLAN CAMPBELL**
17h30 **LA SOIRÉE DU HOCKEY MOLSON:** 4e partie de la finale de la coupe Stanley
20h00 **CE SOIR**
20h30 **VIDÉO-CLUB** Entrevue avec Mitsou qui présente son clip «la corrida».
21h00 **LA SANTÉ, C'EST PAYANT**
21h30 **COURT MÉTRAGE**
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h20 **LE POINT**
22h40 **CINÉMA:** L'oeil du monocle.

Mercredi

17h00 **RÉTRO VISION SÉOUL 88**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **COURT MÉTRAGE**
19h00 **DALLAS**
20h00 **DRÔLE DE FILLE** Portrait du clown Sonia Chatouille-Côté
20h30 **JEUX DE SOCIÉTÉ** Le retour de Jacques ne prend pas l'allure d'une grande réconciliation.
21h00 **ACTUEL**
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h30 **LE POINT**
23h00 **CINÉMA:** Brigadoon. Comédie musicale avec Gene Kelly. (amér. 53)

Jeudi

17h00 **LE CLAN CAMPBELL**
17h30 **LA SOIRÉE DU HOCKEY MOLSON:** Possibilité d'une 5e partie de la finale de la coupe Stanley.
20h00 **CE SOIR**
20h30 **À PREMIÈRE VUE**
21h00 **MONSTRES ET MERVEILLES**
21h30 **COURT MÉTRAGE**
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h20 **LE POINT**
22h40 **CINÉMA** Le 747 en péril. Avec Charlton Heston. Un boeing est frappé par un avion privé dont le pilote vient d'être victime d'une syncope.

Vendredi

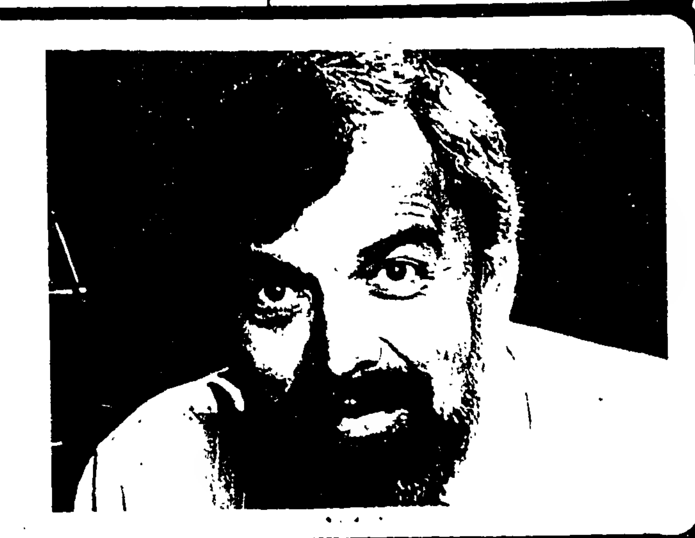
17h00 **DU TAC AU TAC**
17h30 **LES MAÎTRES DE L'ANIMATION** L'animation assistée par ordinateur.
18h00 **CE SOIR**
18h30 **VIDÉO-CLUB**
19h00 **LA COUR EN DIRECT**
19h30 **LES GRANDS FILMS:** C'est Picone qui m'envoie.
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h30 **LE POINT**
23h00 **LE MONDE DU VÉLO**
23h05 **CINÉMA** La veuve Couderc Avec Alain Delon et Simone Signoret.

À ne pas manquer

l'émission d'information scientifique

DÉCOUVERTE

lundi à 18h30



«Black Mic-Mac»: une comédie sur Les immigrants africains en France

Les Grands Films
samedi 20 mai 1989, 20h00

Délaissant le ton grave des films sur la condition des communautés noires à Paris, c'est dans la fantaisie et l'humour africain que le réalisateur Thomas Gilou a tourné en 1986 «Black mic-mac».

Le film évoque la joie de vivre d'une Afrique à découvrir en plein coeur de Paris, où les Noirs se regardent et se moquent de leurs travers.

Dans cette comédie satirique, où le rire et la musique servent de toile de fond, nous découvrirons aussi quelques-uns des plus grands musiciens d'Afrique de l'Ouest.

Mitsou à la conquête du Showbiz anglophone

Vidéo Club

mardi 23 mai 1989, 20h30

La jeune chanteuse québécoise Mitsou a la ferme intention de conquérir le marché anglophone du spectacle. Les nombreux déplacements de la jeune vedette de 18 ans, durant son séjour d'une semaine à Toronto, seront suivis de près par l'équipe de production de Vidéo Club.

De la Ville-Reine, l'animateur Claude Deschênes nous présentera donc une entrevue ponctuée de quelques moments vécus à Toronto par la belle Mitsou, version «New Look», qui présentera aussi son clip populaire «La Corrida».

C'est Picone qui m'envoie

Les Grands Films

vendredi 26 mai 1989, 19h30

C'est dans le cadre pittoresque de Naples que se déroule l'histoire surprenante de la disparition de Picone, un ouvrier qui s'est immolé par le feu pour protester contre son licenciement. Débordée par les nombreuses formalités à remplir, la veuve s'adresse à un certain Salvatore pour qu'il vérifie si son mari, Picone, est bel et bien à la morgue de l'hôpital. Le cadavre n'y est pas. Salvatore décide alors d'entreprendre ses propres recherches.

COUPON D'ABONNEMENT au journal



Le Franco
8923, 82 avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

Tarifs:
1 an............... 15.00$
2 ans.............. 25.00$

Moi, je m'abonne!

Découpez et remplissez ce coupon et faites-le parvenir à l'adresse ci-dessus avec votre chèque ou mandat-poste rédigé à l'ordre du Franco. (En lettres moulées S.V.P.)

S.V.P. Ne pas faire parvenir d'argent comptant par la poste.

Nom: ______
Prénom ______
Appartement ______ n° et rue: ______
ou casier postal ______ Ville: ______
Province: ______ Code postal: ______
n° de téléphone: ______
Montant inclus $ ______

N.B.: Les membres de l'A.C.F.A. reçoivent un abonnement **GRATUIT** au Franco
Adressez-vous au bureau de votre A.C.F.A. régionale pour devenir membre.

Bloc-notes

Une courtoisie de AGT La ligne des Bonnes Nouvelles

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

Edmonton

Entre Femmes, nous entamons notre saison estivale et nous t'offrons des pique-niques tout l'été, du mois de mai jusqu'au mois d'août! Les jeudis au parc Kinsmen à l'heure du dîner. INTERESSÉE? Viens, on t'attend! (Si tu n'as pas d'auto, appelle quand même, on verra comment on peut t'aider!) On aime se rencontrer pour jaser, se renseigner, connaître de nouvelles amies et avoir une vie francophone plus riche. Si tu veux en savoir davantage au sujet de notre groupe appelle Rosemarie au 465-3618 ou Christiane au 466-5012.

1/9

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs Francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2e mercredi du mois).

(PJA)

Nous avons encore quelques produits d'érable à vendre à l'ACFA régionale d'Edmonton. Vous avez jusqu'à la fin mai pour vous en procurer. Nous sommes situés au 8925, 82e Avenue, #100.

26/5

Rivière-la-Paix

Ciné-club: Le film, Le Roi et l'Oiseau, sera projeté dans les écoles au mois de mai, aux dates suivantes: **Tangent:** 23 mai; **École Héritage:** 24 mai; **École de Girouxville:** 25 mai; **École Vanier:** 26 mai et **École Routhier:** 30 mai.

2/6

La Société Francophone de Tangent organise une fête, comme les années passées, à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste. C'est donc un rendez-vous le 24 juin prochain. Plus d'informations dans une prochaine édition.

9/6

Falher: réunion du Mouvement des Femmes Chrétiennes le 7 juin à 7h30 à la résidence des Lévesque.

16/6

Falher: réunion mensuelle des Chevaliers de Colomb au sous-sol de l'église Sainte-Anne à 19h30 le 2e mercredi de chaque mois.

16/6

Fort McMurray

Brunch francophone le troisième dimanche de chaque mois au MacKenzie Park Inn. Bienvenue à tous.

Saint-Paul

EXPOSITION FRANCO-ART "Celebration" à la Galerie Thérèse Trottier au Centre Culturel du 22 février au 23 mars 1989 de 10h00 à 16h30.

24/3

Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 4 $ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7 $ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 2,50 $ pour l'encadrement.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581**

Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8923, 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

Edmonton

Préparons l'avenir de nos enfants...à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 et 4 ans dont au moins un des parents est francophone. Pour plus d'informations communiquer avec la Fédération des Parents Francophones de l'Alberta 468-6934.

05/90

Mobilier et planification de magasins, service en français, demandez notre catalogue en appelant Normand Lefaivre au 453-5702. Allied Store Equipment Ltd. 11408, 119 Rue, Edmonton.

30/6

Manoir Saint-Joachim, 11020, 99e avenue, Edmonton. Location centrale, à proximité du L.R.T., hôpital, église, suites spacieuses, modernes et bien équipées. Pour information, composez le 488-7104.

26/5

À vendre: poussette Silvercraft tricolore (bleu, blanc et rouge), monture solide, siège inclinable, complètement détachable et lavable, capote avec fenêtre, utilisée 6 mois, très propre, 65 $. Inf.: Hélène au 439-4603

25/5

Offre à dame francophone mature logement et nourriture en échange de 2 heures par jour de travaux ménagers. Information: 456-2484, après 17h.

26/5

Moteur au propane GM 250, 6 cylindres, complet avec ou sans transmission automatique. Appelez Freddy à Beaumont au 929-5464

2/6

Tandem «Pop trailer», fermé, 16' X 8' X 8' ou plate-forme 16' X 8', 8 roues, freins à air, 1100 X 20, chaines - «straps-Boomer». Appelez Fred à Beaumont au 929-6769

2/6

Tracteur diesel Massey Harris - 44D spécial, peinture neuve, batterie, alternateur, cadrans, bas du moteur refait, hydraulique, «power take-off» poulie de côté. Appelez Fred à Beaumont au 929-6769.

Détenu, 27 ans, 5'7", 145 lbs aimerait correspondre et rencontrer jeune femme dans la vingtaine. Incarcéré jusqu'en 1992. But: lier amitiés et changer de vie. Michel Boisvert, C.P. 2290, Edmonton, Alberta T5J 3H7.

25/5

Calgary

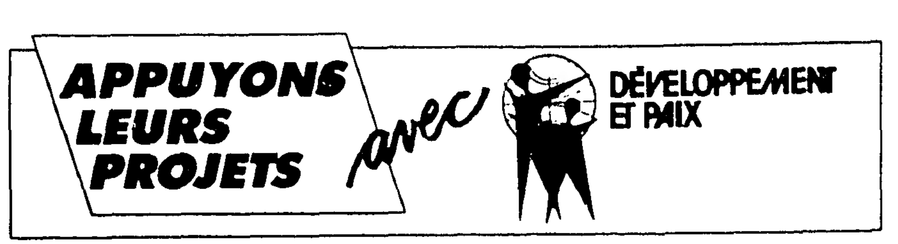
Couple âgé est à la recherche d'une femme de ménage pour un appartement de 3 pièces dans Calgary Centre. Téléphone au 228-1876.

26/5

Rivière-la-Paix

Falher: Recherche une personne pour partager conduite et frais d'essence pour voyage au Québec, début juin. Contactez Irène au 837-2298 ou 837-2798

26/5



Quelques dollars

(suite de la page 17)

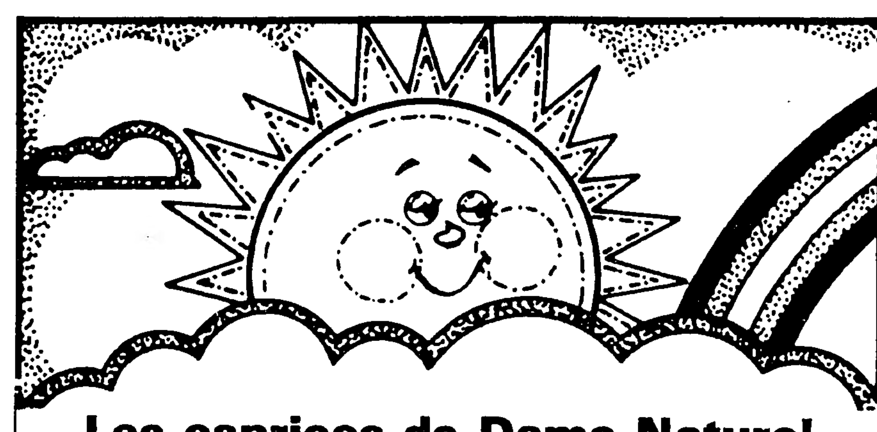
continueront de bénéficier du programme de ristourne de taxe sur les carburants mis sur pied en 1984.

REMBOURSEMENT DES TRANSFERTS SOCIAUX.

L'universalité des programmes sociaux, peu importe les revenus des bénéficiaires, est maintenant chose du passé. Les Canadiens de 65 ans et plus qui ont droit à une pension de sécurité de la vieillesse, et les familles ayant des enfants à charge de moins de 18 ans qui reçoivent des paiements d'allocations de plus de 50 000 $, devront rembourser ces sommes à raison de 15 pour 100 du revenu individuel net dépassant 50 000 $. Cette mesure sera mise en application sur une période de trois ans.

Il s'agit là d'une économie appréciable. Lorsque le système sera parvenu à maturité, on prévoit que 368,000 familles canadiennes à revenu supérieur rembourseront la totalité des allocations familiales reçues, et que 167,000 autres familles en rembourseront une partie. Le montant brut des allocations familiales ainsi remboursées sera alors de 318 millions.

Pour ce qui est des remboursements de la pension de sécurité de la vieillesse, on estime que 54,000 bénéficiaires à revenu élevé rembourseront là totalité des prestations reçues, et que 74,000 en rembourseront une partie. Au total, 4.3 pour 100 des bénéficiaires seront touchés par cette mesure, et 1.8 pour 100 parmi les mieux nantis de notre société rembourseront la totalité des pensions reçues. Il s'agit là d'une économie de 300 millions.



Les caprices de Dame Nature!

Dame Nature...quelle autre grande dame pourrait se mesurer à elle, quand on sait que:

C'est arrivé un 14 mai

En 1986, le centre-sud de l'Alberta est surpris par un blizzard: vents de 80 km/h et neige atteignant la hauteur des genoux. Plus d'un million de personnes est touché par ce blizzard de 2 jours décrit comme la pire tempête printanière de l'histoire de l'Alberta. Moins d'une semaine plus tard, les températures atteignent près de 35°.

C'est arrivé un 15 mai

En 1986, une période prolongée de temps chauds, secs et ensoleillés provoque une centaine d'incendies de forêt simultanés dans les provinces de l'Atlantique. Plus de 150 000 hectares boisés et plusieurs bâtiments sont brûlés. On doit évacuer des milliers de personnes et fermer la Transcanadienne.

C'est arrivé un 16 mai

En 1975, Cape Dyer est enseveli sous 80,5 cm de neige, un record de neige tombée en une journée pour une station des Territoires du Nord-Ouest.

C'est arrivé un 17 mai

En 1939, le brouillard et les glaces à environ 500 km à l'est de Cape Race (T.-N.) retardent le voyage du roi George VI et de la reine Elizabeth.

C'est arrivé un 18 mai

En 1950, la crue des eaux de la rivière Rouge atteint son plus haut niveau depuis le début du siècle, soit 9,2 m au-dessus de la normale près de Winnipeg. On doit évacuer 100 000 personnes, 5 000 bâtiments sont endommagés et les dégâts s'élèvent à 100 M $.

C'est arrivé un 19 mai

En 1987, après un hiver doux et un mois de mai chaud, une tempête qui balaie le nord et le centre de l'Alberta laisse 20 cm de neige et de neige fondante sur Edmonton. Les accidents de la route sont nombreux et les vols à destination d'Edmonton sont annulés, retardés ou acheminés vers Calgary où il n'y a pas de neige.

C'est arrivé un 20 mai

En 1826, la rivière Rouge, à Winnipeg, atteint un niveau record. Son débit représente approximativement le double du débit de pointe de 1950. Les colons ne peuvent regagner leurs maisons avant le 15 juin.

Source: Environnement Canada

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Gestionnaire régional, Politique et administration des contrats, Travaux publics Canada, 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton (Alberta), T5J 4E2, téléphone (403) 495-3213, seront reçues jusqu'à 14 h. (heure des Rocheuses) à la date de fermeture spécifiée plus bas. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, à l'adresse ci-dessus sur versement du dépôt exigible.

PROJET

**No 622865 - POUR SANTÉ ET BIEN-ÊTRE CANADA
GOODFISH LAKE, ALBERTA
CENTRE MÉDICAL GOODFISH**

Date de fermeture: **le 1er juin 1989**
Dépôt: **100 $**

Les documents de soumission sont disponibles à la suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton (Alberta) et peuvent aussi être consultés aux bureaux de l'Association de la construction situés à Edmonton.

Bureau dépositaire des soumissions: les sous-traitants pour les travaux de mécanique et d'électricité doivent présenter leur soumission par l'entremise du bureau dépositaire des soumissions, situé au bureau de l'Association de la construction, 10215, 176e rue, Edmonton, Alberta, pas plus tard que le mardi 30 mai 1989 à 14h (heure des Rocheuses) conformément aux dispositions du document intitulé «Règles normatives concernant les pratiques des bureaux de dépôts des soumissions (pour les projets de construction d'immeubles du gouvernement fédéral)», du 7 août 1981.

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 11 h

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 09 h 30 et 11 h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30



Défense nationale — National Defence

AVIS AU PUBLIC

CHAMPS DE TIR DU CAMP WAINWRIGHT

Des exercices de tir auront lieu de jour et de nuit aux champs de tir du camp Wainwright, dans la province de l'Alberta, jusqu'à nouvel ordre.

Les champs de tir sont une propriété administrée par le MDN, sise au sud de la ville de Wainwright, entre les routes principales no 13 et no 14, et intersectée par la route no 41, dans les cantons 42 à 45, rangs 5 à 9, à l'ouest du quatrième méridien, dans la province de l'Alberta. Au besoin, il est possible d'obtenir une description détaillée de la propriété de Wainwright en s'adressant au chef du Génie construction du Détachement des Forces canadiennes de Wainwright (Alberta).

MUNITIONS ET OBJETS EXPLOSIFS PERDUS

Les bombes, grenades, obus et autres objets explosifs semblables sont dangereux. Il ne faut pas en ramasser ni en garder comme souvenirs. Si vous trouvez ou si vous avez en votre possession tout objet que vous croyez être un explosif, veuillez le signaler à la police locale; on veillera alors à son enlèvement.

Il est formellement interdit de pénétrer dans ce secteur sans autorisation.

PAR ORDRE

Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, Canada
17630-77

Canada

«Cher Monsieur la Verdure»

La question ultime

Cher Monsieur la Verdure: Notre troupe de théâtre songe à remplacer la pelouse autour du pavillon d'été et nous ne pouvons nous mettre d'accord. Les uns veulent la semer, les autres, la gazonner. Pourriez-vous trancher cette question?

Cher Amateur: Semer ou ne pas semer, voilà la question. Bien que le résultat final soit le même, chaque méthode a ses avantages et désavantages. Gazonner résulte en une pelouse instantanée et est particulièrement utile sur les terrains en pente, où les semences d'herbe risquent d'être entraînées par la première pluie. Cette méthode, toutefois, est beaucoup plus coûteuse que l'ensemencement, et le sol doit être bien préparé pour que le gazon puisse s'y enraciner.

Une pelouse à partir de semences nécessitera plus de temps pour s'établir, et il faudra arroser et fertiliser régulièrement durant les quelques premières semaines après l'ensemencement.

Mais quelle que soit la méthode choisie, vous devriez bientôt avoir une pelouse digne de toute mise en scène.

Cher Monsieur la Verdure: À la naissance de mon enfant, je me suis promis de lui donner l'occasion de tout faire dans la vie. Cette année, je lui permettrai de tondre la pelouse. Quels conseils de sécurité devrais-je inclure?

Cher Parent pourvoyeur: Familiariser l'adolescent avec la tonte avant même de toucher le guidon ou la barre de direction serait une bonne idée. Commencez par le livret d'entretien. L'étude des renseignements avec votre enfant l'informera des commandes et caractéristiques de votre modèle. Faites remarquer les endroits difficiles de la pelouse, tels que les pentes ou les endroits restreints qui nécessitent une attention particulière.

Recommandez de faire le tour de la pelouse avant la tonte aux fins d'en retirer les morceaux de bois, les pierres, les os et autres objets qui pourraient être projetés par la lame de la fondeuse.

Cher Monsieur la Verdure: Cette année, j'aimerais prendre les devants en ce qui concerne mon jardin potager. Quand puis-je commencer à planter mes légumes à l'intérieur?

Cher Empressé: À dix semaines avant la date de la dernière gelée dans votre région, vous pouvez planter le broccoli, les choux, les choux-fleurs et les laitues pommées; à sept semaines, plantez les tomates, aubergines et poivrons, et à quatre semaines, les concombres et courges.

Au début gardez les semis dans un endroit chaud et humide. Lorsqu'ils commencent à germer, assurez-vous qu'ils reçoivent beaucoup de lumière, de 16 à 18 heures par jour. Lorsque les plantes sont munies de pousses robustes, préparez-les pour le jardin en les exposant graduellement aux températures extérieures.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

M.M.

Professionnels

Cartes d'affaires

La page de l'A.C.F.A.



EN MARCHE VERS L'AN 2000, UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT POUR LA COMMUNAUTÉ FRANCO-ALBERTAINE

(2e partie)

Le 20 avril dernier, l'A.C.F.A. provinciale a présenté un plan de développement au Secrétaire d'État, M. Gerry Weiner, ainsi qu'à d'autres ministres, afin de relancer les discussions sur une éventuelle entente entre le gouvernement fédéral et la communauté franco-albertaine.

Au cours des prochaines semaines, nous vous présenterons des extraits importants de ce document, intitulé **«En marche vers l'an 2000. Un plan de développement pour la communauté franco-albertaine»**.

L'A.C.F.A. s'apprête également à entamer le processus de concertation pour élaborer son plan quinquennal de développement, pour faire suite au **Carnet de route** qui vient à échéance cette année. Le plan de développement **«En marche vers l'an 2000»** soumis au secrétariat d'État pose les bases de la réflexion nécessaire à la mise en place de ce plan quinquennal.

•••••••••

Tel que mentionné plus haut, le plan de développement de la communauté franco-albertaine a été élaboré par l'association porte-parole de la communauté, l'Association canadienne-française de l'Alberta, en collaboration avec Francophonie Jeunesse de l'Alberta et la Fédération des parents francophones de l'Alberta. Nous sommes convaincus que ce plan reflète les préoccupations de la communauté et les priorités qu'elle désire se donner. En même temps, nous l'avons conçu autour de quelques grands domaines d'intervention, définis de la façon la plus large possible afin de laisser toute latitude aux nouvelles initiatives et aux nouvelles orientations qui surgiront au cours des années.

Dans les circonstances présentes, et rien ne nous permet de croire que la situation est appelée à changer d'ici peu, la communauté doit se préparer à entrer dans une entente avec le gouvernement fédéral sans le bénéfice d'une (...) entente-cadre (entre la province et le gouvernement fédéral). Il est évident que l'absence de collaboration de la province nous cause des difficultés supplémentaires et rend encore plus impérieux le soutien inconditionnel du gouvernement fédéral.

Dans la plupart des domaines qui intéressent la communauté franco-albertaine, la province dispose d'un pouvoir d'intervention considérable, pour le meilleur comme pour le pire. Puisque la province se montre plus que réticente à s'engager dans une entente-cadre, le mieux que nous puissions espérer est qu'elle ne nous mette pas activement des bâtons dans les roues, comme cela s'est produit dans le passé. Les sommes qui auraient dû parvenir à la communauté franco-albertaine par l'entremise de programmes provinciaux devront lui être remises directement, pour lui permettre de mener à bien non seulement le travail effectué normalement par la province, mais le travail accru occasionné par le manque de coopération du gouvernement provincial.

Déjà ardu dans le cas d'une communauté majoritaire, le travail de développement communautaire devient titanesque lorsque la situation minoritaire est encore aggravée par un gouvernement récalcitrant. Le travail de développement communautaire repose sur les efforts incessants de bénévoles et d'employés d'organismes qui veulent faire de leur communauté une entité vivante et dynamique, qui veulent améliorer la qualité de la vie de tous les membres de cette communauté. Il est crucial d'intervenir dans tous les champs d'activité à la fois si l'on veut que le développement se fasse harmonieusement.

Ce que nous visons, c'est un développement global de notre communauté, un développement où le fait de parler français ne pose aucune limite, aucune restriction indue, un développement dans le quel tout investissement (en temps, en ressources humaines ou financières) rapporte dans tous les secteurs de la vie communautaire. Un développement global au sens où la communauté franco-albertaine se sera épanouie et continuera à croître dans tous les aspects de ce qui constitue une communauté, à l'égal de la communauté majoritaire.

INFRASTRUCTURE DES ORGANISATIONS DE LA COMMUNAUTÉ

En Alberta, les progrès sont lents, les reculs nombreux, et les employés et bénévoles surmenés. Il est essentiel d'accroître la quantité et la qualité des ressources humaines consacrées au développement communautaire. Il faut non seulement combler les besoins actuels pressants des organismes existants, mais prévoir l'expansion des organismes existants et la mise sur pied d'autres organisations qui surgiront à mesure que s'effectuera le développement de notre communauté.

Cette expansion de l'infrastructure est d'autant plus essentielle qu'il y a bon nombre de francophones qui ne sont pas encore desservis, rejoints et même identifiés. Le gouvernement fédéral s'attend-il à ce que nous abandonnions ces francophones parce que nous n'avons pas les ressources nécessaires pour aller les chercher?

Loin de nous l'idée de vouloir créer une «fonction publique» de la francophonie en Alberta, qui n'aurait d'autre préoccupation que la perpétuation de sa propre existence. Mais il faut se rendre à l'évidence. Le personnel actuellement en place ne suffit tout simplement pas à la tâche. Non seulement des dossiers jugés prioritaires par la communauté sont-ils mis de côté faute de temps et de ressources, mais il n'est même pas question de s'attaquer à de nouveaux dossiers. Les centres culturels et certains organismes structurés n'ont pas de permanence, ce qui réduit leur efficacité et ralentit de beaucoup leur intervention dans le milieu.

Cette situation nécessite des choix pénibles et à force de toujours parer au plus pressé, la communauté finit par concentrer ses efforts dans quelques domaines au détriment d'un développement plus global qui serait aussi plus efficace à long terme.

L'efficacité du développement communautaire qui s'effectue en Alberta ne dépend pas seulement du nombre de personnes qui s'y adonnent, mais également de leur baggage de connaissances et de la formation qu'elles reçoivent. Employés et bénévoles doivent bénéficier d'un programme de formation continue qui leur permette de se ressourcer et de se recycler. Ce genre d'appui est indispensable si nous voulons éviter les écueils qui jalonnent le parcours: découragement, sentiment d'inutilité, manque d'efficacité, épuisement, frustrations, dévalorisation du travail effectué.

Il faut également assurer la relève à court et à long terme. Cette relève devient encore plus importante lorsqu'on considère que l'énormité de la tâche entraîne un roulement élevé du personnel qui se «brûle» au travail. La communauté franco-albertaine privilégie une formation professionnelle-collégiale dans un institut collégial par le biais d'un cours de développement communautaire développé sur place. Ce cours aurait de nombreux avantages: adapter la formation au milieu franco-albertain; inciter des Franco-Albertains à s'intéresser au développement communautaire; former ici les ressources locales qui autrement auraient dû acquérir leur formation à l'extérieur; et préparer les personnes qui viennent d'en dehors de la province à travailler dans le milieu franco-albertain.

(à suivre le 26 mai)